

Lettre 57 – Mai 2023



Il est intéressant d'avoir enfin une étude sur l'absence de lien entre « migrants » et « délinquance » ; et des propositions sur l'implantation des exilés dans les diverses provinces de France. Les migrants deviendraient ils des humains et non plus des chiffres ? Qu'en penser, alors qu'un nombre accru de pays se referment sur eux et présentent des propositions de plus en plus restrictives et violentes vis-à-vis des

migrants ? Pourquoi les médias ne diffusent-ils pas les propositions positives qui sont présentées à l'assemblée nationale ? Pourquoi ceux qui ne s'occupent que de chiffres ne constatent-ils pas que les difficultés d'entrer dans un pays, - imaginées par les gouvernements – ne ralentissent pas l'immigration ?

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
Troyes.....	3
Le Havre.....	3
Paris.....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
La trinité	4
FRANCE.....	4
Une illusion : lien entre immigration et délinquance	4
Trafic de migrants: six passeurs interpellés	5
Demandeurs d'asile : améliorer l'orientation entre régions	5
Alençon	6
Auray.....	7
Belâbre	7
Bressuire.....	7
Briançon.....	8
Calais.....	8
Epinay-sur-Orge.....	10
Mayotte	11
Normandie.....	14
Paris.....	15
Rennes.....	17
Saint Brevin-les-Pins	18
Saumur.....	18
Tourcoing	18

MANCHE	19
Esvagt Charlie	19
Naufrage de novembre 2021	19
MÉDITERRANÉE.....	20
Géo Barents.....	20
Louise Michel	20
UNION EUROPÉENNE	21
Violations des droits dans les centres grecs	21
Accélérer les expulsions : recours juridiques par visioconférence	22
Les travailleurs étrangers cotisent pour les aides sociales sans en bénéficier	23
Allemagne	24
Chypre.....	24
Croatie – Bosnie- Herzégovine	25
Espagne	26
Finlande.....	27
Grèce	27
Hongrie.....	29
Italie	29
EUROPE.....	30
Balkans.....	30
Royaume-Uni.....	30
ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE	34
ONU : une américaine, première femme à prendre la tête de l'agence des migrations (OIM)	34
ASIE.....	35
Comores	35
AFRIQUE	35
RCA.....	35
Soudan.....	35
Tunisie.....	36
AMERIQUE.....	36
Canada.....	36
Mexique	37
TEMOIGNAGE.....	37
A VOIR Lire.....	39
La vie devant elle - documentaire	39
A qui profite l'Exil ?	40
Rescapées	41

CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de silence vont fêter – tristement - leur 15^{ème} année. Je vous propose pour cela, de publier les photographies, que vous voudrez bien m'envoyer (sans oublier que les personnes présentes acceptent d'être publiées sur la photo en question). Voici une photo du cercle de Troyes le 13 mai 2023 et une autre du Havre.

TROYES



Cercle de silence de Troyes 13 mai 2023

LE HAVRE



Après ce cercle de mai 2023 : une douzaine de participants, tous les tracts distribués, encouragements et quelques refus mais sans plus, mais 2 participants se sont proposés pour un hébergement urgent, il a décidé de faire le 128^{ème} cercle à la plage le 15 juin 2023.

PARIS

Des nouvelles de ce cercle : Le décès de plusieurs membres piliers de l'organisation du cercle nous avait amené à suspendre temporairement nos communications. Mais nous continuons à nous réunir chaque mois, depuis maintenant 15 ans, avec notre lampe et nos pancartes. Nous nous réunissons sur la place du Palais Royal, lieu particulièrement stratégique : le Conseil d'Etat est la juridiction suprême de l'Ordre Administratif, conseiller juridique du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Or, au mois d'avril dernier, pour la 1^{ère} fois, la **préfecture a refusé la tenue de ce Cercle sur la place du Palais Royal**. Interdiction qui a été réitérée ce mois-ci ! Le prochain Cercle de Silence aura lieu **place de l'Hôtel de Ville** de Paris.

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

LA TRINITE

Le maire de La Trinité se félicite de l'abandon de la création d'un Centre de Rétention Administratif (CRA) sur sa commune. "*C'est une grande satisfaction*" assure le maire de la Trinité près de Nice. Ladislav Polski remercie "*tous ceux qui se sont mobilisés : les habitants via une pétition et grâce aux interventions du maire et président de la Métropole de Nice et du député (Horizons).*" "*Je remercie le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin qui a été sensible aux arguments que j'ai développés. Nous sommes dans une zone de sécurité prioritaire et nous cherchons d'abord à obtenir l'installation d'une caserne de gendarmerie.*" "*La raison l'emporte*". Le maire de cette commune au nord de Nice s'oppose à ce projet d'une structure prévue pour accueillir une centaine d'étrangers en situation irrégulière.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pas-de-centre-de-retention-cra-a-la-trinite-le-maire-se-felicite-de-la-mobilisation-4939458>

FRANCE

UNE ILLUSION : LIEN ENTRE IMMIGRATION ET DELINQUANCE

La perception d'un **lien entre immigration et délinquance** repose principalement sur l'observation d'une **surreprésentation des étrangers** (immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française) dans les statistiques sur la délinquance. En France, la proportion d'étrangers dans la population totale était, en 2019, de 7,4 %, mais s'élevait à 14 % parmi les auteurs d'affaires traitées par la justice. De nombreux facteurs, peuvent expliquer cette surreprésentation sans que le statut d'immigré ne soit en lui-même lié à une probabilité plus forte de commettre une infraction. 1) Certains délits ne peuvent, **par définition, être commis que par des étrangers** (soustractions à l'exécution d'une mesure de reconduite à la frontière, travail sans titre de séjour, etc.). La « politique du chiffre » entre 2002 et 2012 contribue à augmenter le chiffre. 2) **Les hommes, jeunes**, sont ainsi surreprésentés dans la population immigrée, deux caractéristiques systématiquement associées à des niveaux de délinquance plus élevés, tant pour les français que pour les étrangers. 3) Les immigrés sont en **moyenne plus pauvres** que les natifs. Or, la précarité économique reste un des principaux déterminants de la délinquance. Ce n'est donc pas le fait d'être immigré en soi qui conduit à plus de délinquance, mais des caractéristiques qui, lorsqu'elles se retrouvent chez les natifs, conduisent également à plus de délinquance. 4) Enfin, les immigrés subissent un traitement différencié à toutes les étapes du système pénal : 4.1) les minorités visibles issues de l'immigration ont une probabilité **plus forte d'être contrôlées**, mais aussi 4.2) de recevoir des **peines plus lourdes**. En moyenne, pour un même délit avec les mêmes antécédents judiciaires, en ayant suivi la même procédure et avec les mêmes caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu et date de jugement), les étrangers ont 5 % de plus que les Français, d'avoir une peine de prison ferme, ainsi que sa durée est plus longue, de 22 jours. En France, la proportion d'étrangers dans les prisons françaises était de 23 % en 2019, contre 7,4 % dans la population totale.

Des recherches ont montré **que la presse pouvait renforcer les croyances initiales sur le lien entre immigration et délinquance** en reportant plus systématiquement les infractions commises par les immigrés ou **en divulguant de manière plus fréquente l'origine des suspects lorsqu'ils sont immigrés**. De plus, les vagues migratoires, plus soudaines et perceptibles que des changements démographiques de long terme, augmentent le *nombre* d'infractions, dans la mesure où il y a plus d'habitants, mais sans nécessairement augmenter le *taux* de délinquance par habitant.

Au Royaume-Uni, les localités ayant accueilli plus d'immigrés n'ont pas vu leur taux

d'infraction moyen évoluer plus rapidement que dans le reste du pays. En Italie, les immigrés ayant obtenu un visa ont eu une probabilité deux fois plus faible de commettre une infraction au cours de l'année suivante. **Immigration et délinquance ne sont donc pas liées**, une fois les raisonnements simplificateurs écartés. Au contraire, si la surreprésentation quasi mécanique des immigrés dans les statistiques peut créer l'illusion d'une relation entre immigration et délinquance, les études rigoureuses montrent qu'il n'en est rien. **Des résultats à garder en tête lors des discussions autour de la loi immigration à venir pour traiter le sujet sans passion et au plus près des réalités.**

<https://theconversation.com/pourquoi-le-lien-entre-immigration-et-delinquance-est-une-illusion-205603>

TRAFIC DE MIGRANTS: SIX PASSEURS INTERPELLES

Six hommes, cinq Français et un ressortissant marocain, ont été arrêtés la semaine dernière par les autorités françaises. Ces passeurs, originaires du Val-de-Marne et de Reims, sont soupçonnés d'avoir effectué des voyages dans l'espace Schengen pour faire passer illégalement des migrants. Les **trafics** se concentraient **notamment entre la Hongrie et l'Autriche**. Il y aurait eu "entre 7 et 8 voyages" entre mai et octobre 2022, a indiqué le parquet de Créteil, vendredi 12 mai 2023. Pour passer entre les deux pays, les exilés payaient "entre 700 et 2 000 euros". Les trafiquants transportaient principalement des personnes originaires de Tunisie, d'Algérie, de Syrie et d'Afghanistan. Les mis en cause, âgés de 21 à 26 ans, seront jugés le 2 juin 2023. Le système était bien rôdé : "Une fois en Autriche, les migrants clandestins pouvaient se disperser plus facilement en Europe, en utilisant notamment les transports ferroviaires". Le passage de la frontière entre la Hongrie et l'Autriche ne représentait qu'une partie des activités de ce réseau.

Cette arrestation est le fruit d'une enquête ouverte en octobre par l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants. Les services de police français ont coopéré avec leurs homologues autrichiens et hongrois sous l'égide d'**Eurojust**, l'organe de coopération judiciaire de l'Union européenne. Les trafiquants pratiquaient le système du go fast, utilisé par les dealers de drogue : une voiture ouverte est chargée de surveiller la route pour prévenir d'éventuels contrôles policiers, suivie par le camion transportant les exilés. C'est après une première interpellation en octobre 2022 que les enquêteurs ont mis en place écoutes téléphoniques, surveillance et filatures, permettant d'identifier et d'arrêter ces six hommes. Quatre des six suspects ont été placés en détention provisoire, les deux autres sous contrôle judiciaire. Soupçonnés d'avoir "aidé à l'entrée à la circulation ou au séjour irrégulier" dans l'espace Schengen, ils encourent jusqu'à dix ans de prison.

Ce réseau, un des plus importants démantelé ces dernières années a amassé au fil des mois une somme estimée à **152 millions d'euros**. Au total, déjà **205 personnes ont été interpellées** ces derniers mois en Autriche, mais aussi en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie et en Roumanie. Cinq ressortissants français en lien avec ce réseau ont déjà été arrêtés : les autorités hongroises ont arrêté un homme tandis que quatre chauffeurs sont incarcérés en Autriche, condamnés en avril 2023 à des peines de 20 à 30 mois de prison.

DEMANDEURS D'ASILE : AMELIORER L'ORIENTATION ENTRE REGIONS

Deux élus de la majorité ont présenté en présence de Gérard Darmanin, mardi 23 mai 2023, leur rapport devant la commission des finances, à l'occasion de l'évaluation des crédits relatifs à la mission budgétaire "**Immigration, asile et intégration**". "*L'orientation directive des demandeurs d'asile vise à répartir sur le territoire métropolitain l'accueil des primo-demandeurs d'asile en besoin d'hébergement afin de corriger certains déséquilibres géographiques enregistrés lors du dépôt des demandes d'asile, et notamment une forte concentration en Île-de-France*". Etant donné la spécificité de l'Île-de-France, "*le desserrement est nécessaire pour les demandeurs d'asile, pour les élus, pour l'intégration et pour le traitement de leur demande*", a commenté le ministre de l'Intérieur. Il s'agit

de proposer un **dispositif de transferts de primo-demandeurs d'asile de l'Île-de-France vers d'autres régions.**

Le bilan de deux années de mise en œuvre de ce dispositif montre que la part des demandeurs franciliens a effectivement diminué, permettant d'augmenter la part de ceux qui sont hébergés. Et que la répartition géographique actuelle est proche des prévisions initiales. "**Plus de six demandeurs d'asile sur dix acceptent l'orientation directive qui leur est proposée**", constatent les rapporteurs. Le taux de **refus au départ de l'Île-de-France est d'environ 25%**, les 15% restant correspondant aux cas "*non-présentation*". La note fait toutefois état de "*variations importantes*" selon la nationalité et, dans une moindre mesure, selon la zone géographique d'affectation. Parmi les "tensions" générées, les deux députés mettent en avant un risque d'"*instrumentalisation politique pouvant conduire à des actes de violence envers des élus*" – une remarque à laquelle ce qui s'est récemment passé à Saint-Brevin donne évidemment un écho tout particulier. Ils émettent une série de **propositions**, dont celle, précisément, d'"*améliorer l'information, l'accompagnement et la sécurité des maires en s'appuyant notamment sur le nouveau Centre d'analyse de lutte contre les atteintes faites aux élus dont la création a été annoncée en mai 2023*" dans la foulée de la démission du maire de Saint-Brevin. Ce centre doit accorder "*une attention toute particulière aux élus locaux concernés par l'installation de structures d'accueil des demandeurs d'asile*". Ils estiment par ailleurs qu'il faudrait "**associer le ministère de l'Éducation nationale**" dès lors que le déplacement concerne des demandeurs avec enfants. Sur ce point, Gérard Darmanin a indiqué qu'il avait effectivement proposé à ce ministère de participer à un groupe de travail sur le sujet. Autres recommandations : poursuivre la **création de places en Centres d'accueil** pour demandeurs d'asile (Cada) et aménager la loi SRU "*pour inciter les collectivités territoriales à favoriser l'implantation de lieux d'accueil des demandeurs d'asile*". Des incitations financières pour ces mêmes collectivités sont suggérées. D'autres souhaits sont présentés : le fait de "*supprimer la possibilité d'une orientation directive sans hébergement*" et "*d'enrichir l'algorithme utilisé pour déterminer la région d'affectation d'un demandeur d'asile afin que cet outil tienne compte de la présence d'attaches particulières de l'intéressé dans une région*". Un point que le président LFI de la commission des finances, a jugé important, évoquant la forte incertitude générée pour "*la personne qu'on déplace*". "*Le déplacement vers les régions devrait être anticipé et mieux préparé*" avec les personnes concernées, estime le député de Seine-Saint-Denis. Celui-ci ne remet toutefois pas en cause le dispositif dans son ensemble, se disant "*persuadé que la question de l'aménagement du territoire, de la répartition des demandeurs d'asile, est l'une des solutions à une bonne politique migratoire*". A condition donc d'envisager de vraies évolutions, y compris, comme l'écrivent les deux rapporteurs, de "**favoriser l'accès au marché du travail**" de certains demandeurs. Enfin, il faudrait "**favoriser l'hébergement citoyen**". Gérard Darmanin juge la perspective intéressante. L'hébergement citoyen ayant "*bien fonctionné pour les Ukrainiens*", il pourrait être "*mis en place pour les autres*", à condition d'être "*encadré*". Le ministre préconise que la chose soit d'abord expérimentée sur "*deux ou trois départements pilotes*".

<https://www.banquedesterritoires.fr/demandeurs-dasile-des-propositions-pour-ameliorer-lorientation-entre-regions>

ALENÇON

Le collectif RESF 61 (Réseau éducation sans frontières l'Orne) s'est réuni devant le conseil départemental de l'Orne, mercredi 17 mai 2023. Il s'est adressé au maire d'Alençon, au préfet de l'Orne et au président du conseil départemental. Il reproche à l'Aide sociale à l'enfance de **ne pas reconnaître la minorité de six migrants à la rue**, et annonce saisir le Dernière manche du bras de fer engagé avec les autorités le 5 mai 2023 Défenseur des droits. Le nœud du problème, est le refus de la présomption de minorité de la part du conseil départemental. Mercredi 17 mai 2023, ils étaient une trentaine à se réunir devant l'hôtel du département, à Alençon (Orne), pour alerter sur le sort de six jeunes migrants à la rue. Ces derniers ont été pris en charge par une association, mais ne disposent pas de solution de logement pérenne.

AURAY

Les élèves de cinq classes de 4^e du collège, ont été sensibilisés à la situation des réfugiés en France et dans le monde. C'est inscrit au programme de géographie, mais cette thématique a été proposée dans un objectif plus largement citoyen et d'éducation aux médias. Pour qu'ils se mettent dans la peau d'une personne migrante, la documentaliste a fait travailler les jeunes sur une exposition itinérante prêtée par la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), intitulé *Tous migrants*, de Cartooning for Peace, un réseau de dessinateurs de presse. L'association SOS Méditerranée, a été présentée. L'antenne Bretagne-sud, une des dix-neuf au niveau national, s'étend de Concarneau à Vannes. Au total, on compte 650 bénévoles. 37 000 personnes ont été sauvées depuis 2016 ». Un photojournaliste indépendant est venu témoigner vendredi 12 mai 2023 de sa dernière mission à bord de l'*Océan Viking*, le bateau de sauvetage de SOS Méditerranée. Comme il y a beaucoup d'accueils à Nantes, il a documenté l'amont. Les élèves ont pu comprendre les différentes étapes d'un sauvetage, vidéos et photos à l'appui, de la préparation où des entraînements se font jour et nuit, à la phase de recherches aux jumelles, au radar ou dans un avion biplace, aux sauvetages qui peuvent durer 5 heures et récupérer à bord jusqu'à 120 personnes. Viennent ensuite la prise en charge et le débarquement à Malte ou en Italie. A terre, d'autres ONG prennent le relais. Cette semaine banalisée pour les 4^{es} a bien fonctionné et sera rééditée l'an prochain ».

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/auray-56400/auray-les-collegiens-du-verger-sensibilises-a-la-situation-des-refugies-en-france-et-dans-le-monde-74ba31ae-f29b-11ed-a32d-9a9b32b41a41>

BELABRE

À Bélâbre, dans l'Indre, le maire doit faire face lui aussi à une forte hostilité suite à l'annonce du projet d'installation d'un Cada. Une hostilité qui prend parfois la forme de menaces à peine voilées. Le maire de Bélâbre sait qu'il risque de concentrer à nouveau les critiques des opposants au Cada, dont les propos sont largement relayés sur les réseaux sociaux par différents groupes d'extrême droite. *"Il faut espérer que ça ne va pas s'amplifier (...). Je le mesure, c'est le risque. Je n'ai pas oublié les mots que l'on m'a dit verbalement ou que l'on m'a écrit : il y a eu Callac, il y a Saint-Brevin, et Bélâbre. Donc quand un élu lâche, il y a l'autre derrière qui arrive et qui est un peu la figure de proue. (...) Je ne suis pas sorti de la tempête"* analyse le maire. Il a partagé cette inquiétude auprès d'**une personne en charge des élus au ministère de l'Intérieur qui l'a contacté** vendredi 12 mai 2023. *"J'ai un avantage sur le maire de Saint-Brevin, c'est que je suis très soutenu par les services de l'État"* estime le maire de Bélâbre. En effet, la préfecture suit de près le mouvement des opposants au Cada dans sa commune, et **les gendarmes le contactent régulièrement** pour prendre de ses nouvelles. Il peut également compter sur le soutien d'un bon nombre d'élus, dont celui de la sénatrice LR de l'Indre qui lui a téléphoné jeudi et a posté un message de soutien sur Facebook. *«Ça me donne le courage d'aller plus loin et d'avancer"* affirme le maire de Bélâbre, confronté à un certain nombre de messages haineux. Après avoir reçu des SMS et des mails d'injures à la suite de l'annonce du projet de Cada début février, il est désormais visé essentiellement en ligne dans des messages partagés par les opposants au projet sur les réseaux sociaux.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/agressions-d-elus-le-maire-de-belabre-en-premiere-ligne-face-aux-opposants-au-cada-2986007>

BRESSUIRE

L'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés en Bocage bressuirais (Arddib) soutient et accompagne des Comoriens, comme tous les immigrés, dans leurs démarches administratives auprès de la préfecture, comme en témoigne l'exemple d'une femme. Ses enfants sont arrivés chez un oncle à Bressuire. Elle avait obtenu un titre de séjour à Mayotte, mais limité à ce département. Elle est arrivée à Bressuire. Mais pour renouveler sa carte de séjour, la préfecture lui demande de repartir à Mayotte et de demander un visa. Sans doute un an d'attente, avec

une famille éclatée. Ce qui pose la question, selon l'association, de la liberté de circuler en France. L'ARDDIB demande à ce que soit appliqué le droit de circuler librement dans la République Française, qui est gravement entravé du fait des titres de séjour limités au département de Mayotte : des familles sont de fait maintenu éclatées, et des enfants se retrouvent ainsi séparés de leurs parents restés à Mayotte. La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989, ratifiée par la France énonce 54 droits fondamentaux des enfants dont le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé, le droit d'aller à l'école, le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes , rappelle l'Arddib.

<https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/bressuire-ils-souhaitent-le-respect-du-droit-a-mayotte-543b71ea-ee72-11ed-a4a2-9faf0dbb1fcc>

BRIANÇON

Une fois de plus, les « Terrasses solidaires » de Briançon (Hautes-Alpes) sont saturées par le nombre de migrants. Dans un communiqué publié lundi 22 mai 2023, l'association qui gère le refuge explique avoir atteint un pic de **136 exilés le week-end dernier pour 64 places**, après plusieurs semaines d'arrivées successives, notamment de mineurs isolés et de familles. D'après un membre du conseil d'administration des Terrasses solidaires, cet afflux s'explique par le manque de transports au départ de Briançon. Alors que les migrants font traditionnellement une halte de 24 ou 48 heures au refuge pour se reposer avant de reprendre leur route vers Paris, ils sont actuellement bloqués à cause d'une hausse des prix des billets de train. *"Nous avons actuellement une centaine de migrants sur place, on a dû en faire dormir dans la cantine. D'habitude, il y a des billets de train autour de 20 euros, mais là c'est plutôt 100 euros"*. Sur le site de **la SNCF, il est quasiment impossible de trouver des billets à moins de 100 euros** pour Paris jusqu'à la fin du mois de juin. Fin 2022, la société avait expliqué qu'elle allait augmenter ses tarifs de 5% pour compenser la hausse du prix de l'énergie car les coûts de la société ont augmenté de 13% ces derniers mois. Pour le membre du conseil d'administration, la libération du discours anti-migrant en Tunisie a précipité l'afflux d'exilés subsahariens vers l'Italie et donc Briançon, l'une des premières villes françaises après la frontière italienne dans les Hautes-Alpes. *"On sait qu'il y a un afflux considérable de migrants à Lampedusa, donc ça se répercute forcément ici"*, constate-t-il. Les Terrasses solidaires appellent la préfecture des Hautes-Alpes **à ouvrir des lieux d'hébergement d'urgence complémentaires** pour soulager leur travail. Mais selon le collectif inter-associatif, les deux courriers envoyés les 10 et 19 mai 2023 sont restés sans réponse. *"La mairie n'a pas non plus proposé de solution"*. Contactée, la préfecture assure avoir pris connaissance des messages mais explique *"qu'il n'est pour l'heure pas envisageable d'ouvrir de nouvelles places en hébergement d'urgence"* dans le département et que *"le dispositif [de 135 places pérennes] est actuellement saturé"*. Le refuge redoute d'être à nouveau contraint de fermer ses portes, comme ce fut le cas en octobre 2021 après un premier afflux de migrants sans précédent. Près de 300 personnes avaient dû dormir dans la gare de Briançon, suscitant la colère du maire LR, qui avait accusé l'association de chantage politique. *"On peut toujours imaginer une fermeture, on ne pourra pas héberger davantage de 120-130 personnes, il y a déjà de la tension et on ne sait pas où ça peut mener"*. Depuis plusieurs années, les Terrasses solidaires demandent à l'État de financer son action à défaut d'ouvrir de nouvelles places d'hébergement d'urgence dans le département. Face au refus des autorités, l'association se finance via des dons de particuliers et du mécénat. *"À l'évidence, la seule bonne volonté ne suffit pas, écrit-elle dans son communiqué. Nous tirons la sonnette d'alarme pour que l'État mette en œuvre une politique digne et respectueuse des droits des personnes exilées"*.

CALAIS

Plus de six ans après leur départ de Calais, Médecins sans frontières (MSF) a fait son retour sur le littoral nord de la France au mois d'avril 2023. *"Les besoins en ce qui concerne la santé physique et mentale des exilés sont toujours là, et sont même plus importants [qu'avant]"*, explique l'ONG médicale. Au volant de sa clinique mobile, l'équipe de MSF se déplace depuis un mois dans les différents lieux de vie des migrants, principalement dans le camp informel de la rue de Judée, où

une centaine de personnes (sur)vit actuellement. Composée d'une psychologue, d'une infirmière, d'une travailleuse sociale et de deux médiateurs culturels (l'un d'origine soudanaise parlant l'arabe et l'anglais, l'autre d'origine afghane, parlant le dari et le pachto), l'équipe espère toucher un vaste public *"largement fragilisé"* par l'exil, la vie à la rue, l'incertitude administrative, et le *"harcèlement policier"*. L'objectif de MSF est d'*"identifier les cas les plus vulnérables"* et de pallier l'absence de l'État. Car en plusieurs années, la situation sanitaire s'est considérablement dégradée à Calais et les associations se sont retrouvées démunies face à l'ampleur des maux à gérer. En cause notamment : la politique gouvernementale du *"zéro point de fixation"*, qui a poussé à davantage d'invisibilisation des migrants. Le ministère de l'Intérieur ne tolère plus la présence de campements. Dans le nord de la France, les démantèlements sont donc quasi-quotidiens, et les saisies de matériel (tentes, couvertures...) très fréquentes, selon les associations d'aide aux migrants. Conséquence : *"Les exilés s'éloignent toujours plus loin"* des lieux de vie connus. *"Il y a peut-être moins de personnes que pendant la période de la 'jungle'", mais leur détresse s'est démultipliée.* Au total, entre 400 et 600 personnes sont aujourd'hui présentes à Calais (contre 10 000 personnes au plus fort de la 'jungle') . Aux douleurs physiques (chutes de camions, froid, infections...) et psychiques de l'exil s'ajoutent désormais des états *"d'errance mentale"*. *"Il y a par exemple des migrants qui n'ont pas réussi leurs multiples tentatives de traversée, ils n'ont plus de contacts, ils n'ont plus d'argent pour payer les passeurs. Ils se retrouvent en errance. Ce sont des personnes très éloignées des soins"*. Plus surprenant encore, *"les migrants demandent de plus en plus à voir des psychologues"*. Avant, le sujet de la dépression était plutôt *"tabou"*, désormais les exilés ressentent le besoin de parler. Notamment des naufrages dans la Manche. *"J'ai en tête l'histoire d'une femme qui a perdu ses enfants. Ils se sont noyés devant elle pendant une tentative de traversée. Depuis, elle se remémore en boucle ce traumatisme qu'elle a vécu. Elle a des réminiscences permanentes"*. Selon les psychologues et les psychiatres, cet état de *"transit"* entre deux pays empêche également les individus de se poser et donc de surmonter les expériences traumatiques qu'ils ont vécues. MSF sait que son aide est loin d'être suffisante. *"C'est un apport modeste de notre part mais on espère avec cette petite équipe détecter les besoins les plus urgents"*. Une fois les migrants les plus fragiles identifiés, l'ONG souhaite les réorienter vers les structures adéquates, notamment au Secours Catholique, mais aussi à la Maison entraide du Secours catholique où des consultations avec une psychologue sont proposées.

Une **bagarre** a éclaté, dimanche 21 mai 2023, dans une rue du centre-ville de Calais, avant de se poursuivre dans un parc. Une vingtaine de migrants se sont affrontés dans l'après-midi. Le motif de cette rixe demeure inconnu. Selon les témoignages, certains étaient armés de couteaux ou de marteaux, d'autres jetaient des pierres. L'intervention de la police a mis fin à cette scène de violence et une personne a été interpellée. Quatre personnes ont été blessées dans ces affrontements. Toutes ont été transportées à l'hôpital. L'une d'entre elles, gravement blessée à la gorge, a son pronostic vital engagé. Le matin même, une autre **rixes entre exilés** avait éclaté à proximité. D'une moindre violence, un homme a toutefois été touché à la gorge. Il a quitté l'hôpital de lui-même après y avoir reçu des soins. D'autres rixes ont éclaté dans le nord de la France ces derniers mois. Début mai, une bagarre sur les quais de Calais, avait impliqué quatre à cinq migrants. Pour les associations, **l'absence de dispositif d'accueil** dans cette région est **responsable de ces drames**. *"Ces incidents sont créés par la politique de non-accueil en France. Ils font écho aux expulsions de camps, à la précarisation de ces personnes, à la cohabitation difficile entre migrants"*, pour la coordinatrice de l'association d'aide aux migrants Utopia 56 à Grande-Synthe. Des centaines **d'exilés survivent dans des conditions difficiles** dans le nord de la France. La situation s'est encore détériorée ces derniers mois avec la politique du *"zéro point de fixation"*, qui ne tolère la présence d'aucun campement. L'ONG Médecins sans frontière espère apporter un soutien *"médico-social et psychologique"* aux migrants confrontés à de graves traumatismes physiques et psychiques.

Après une rixe impliquant des dizaines de migrants à Calais (Pas-de-Calais), la maire, interpelle le ministre de l'Intérieur et demande à être auditionnée l'Assemblée nationale et le Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'immigration.

La **tension monte à nouveau à Calais**. La maire LR de Calais, a dénoncé dans un courrier adressé au ministre de l'Intérieur des « événements gravissimes » impliquant des migrants dans la ville ces derniers jours. Elle lui demande de faire *"le point sur l'évolution de la situation migratoire, assurer la sécurité de la population et permettre de poursuivre sereinement la dynamique impulsée"*. « *J'en appelle à votre intervention directe pour que des mesures concrètes et opérationnelles soient prises dans les meilleurs délais* » garantissant « *la sécurité des Calaisiens* ». Elle évoque trois faits récents : une **première rixe** impliquant une trentaine de migrants dans le centre-ville de Calais dimanche après-midi 21 mai 2023, une autre le lendemain et une « **agression perpétrée au sein de la permanence d'accès aux soins** » mardi 22 mai 2023. Lors de cette dernière, un homme s'est « *énervé envers le personnel soignant* » et « *a brandi un cutter en les menaçant* », souligne la maire. L'interprète salarié par l'hôpital a été blessé à la main « *en s'interposant pour désarmer l'agresseur* ». Elle demande à être auditionné par l'Assemblée nationale et le Sénat dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à l'immigration. Le parquet confirme qu'un médecin a considéré que l'auteur devait être hospitalisé en raison de son état mental. Quatre personnes ont été interpellées concernant la première rixe, dont trois ont été jugés en comparution immédiate, a indiqué le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer. L'issue de ces comparutions n'était pas encore connue. Enfin, le procureur n'avait pas connaissance d'une deuxième rixe mais a ajouté qu'un migrant avait été interpellé ce jour-là « *pour une affaire d'agression sexuelle qui a donné lieu à une convocation en justice* » et qu'un autre l'avait été le 23 mai 2023 pour possession de produits stupéfiants. Il note « *depuis quelques jours, un certain nombre de faits commis sur Calais impliquant des personnes pouvant être ou étant migrantes* ».

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/apres-plusieurs-rixes-entre-migrants-a-calais-la-maire-interpelle-gerald-darmanin-eacb9b10-fa61-11ed-9dad-48744aab688c>

La tension est toujours vive à Calais. Trois gendarmes ont été blessés à Oye-Plage (Pas-de-Calais) jeudi 25 mai 2023, lors d'une opération de lutte contre l'immigration irrégulière et clandestine (LIIC). **Trente-huit migrants** ont été interpellés et placés en garde à vue pour "*violences en réunion*". Jeudi matin, vers 7h, douze militaires tentent d'empêcher un groupe d'une soixantaine de migrants afghans et albanais de prendre la mer en bateau lorsqu'ils sont visés par des jets de pierre. "*Les gendarmes étaient en buggy [véhicule tout terrain]. Les migrants ont caillassé le buggy, ce qui a provoqué la perte de contrôle du conducteur. Le buggy s'est retourné et les gendarmes une fois au sol ont été pris à partie*", a résumé le capitaine de la compagnie de Saint-Omer au quotidien nordiste. Les échauffourées ont nécessité l'intervention de renforts de la gendarmerie, de la police aux frontières et du commissariat de Calais. **Trois gendarmes souffrent** "*de blessures aux membres et au crâne*", mais n'ont "**pas été hospitalisés**", selon le parquet. Deux ont reçu "*des ITT de trois et six jours*". La majorité des migrants avaient entre 20 et 45 ans, mais une vingtaine d'entre eux n'ont pas participé aux violences, notamment des femmes et des mineurs, et ont donc été relâchés par les forces de l'ordre. Malgré le renforcement de la présence policière le long du littoral calaisien, les tentatives de **départ en bateau pour l'Angleterre sont toujours nombreuses**, ce qui a multiplié les altercations entre migrants et forces de l'ordre depuis le début de l'année 2023. Les autorités observent aussi une recrudescence des incidents entre exilés et passeurs.

EPINAY-SUR-ORGE

À Epinay-sur-Orge, dans l'Essonne (91), Emmaüs solidarité accueille dans son chantier d'insertion de Bois l'abbé des demandeurs d'asile et réfugiés qui désirent se former aux métiers agricoles. Via un contrat de travail d'insertion de 26 heures par semaine, les exilés ont la possibilité d'apprendre les bases du maraîchage en agriculture biologique, l'élevage de brebis pour l'éco-pâturage, l'entretien d'espaces verts ou encore le bricolage. Pendant deux ans, maximum, ils peuvent ainsi découvrir un métier tout en bénéficiant de formation en français et en informatique ; ils profitent

d'un accompagnement dans les questions administratives et une aide dans leur parcours professionnel. *"Toutes les personnes qu'on accueille ont une histoire, des savoirs faire et des talents. Il faut partir de ce talent et de ce savoir-faire pour les accompagner vers l'emploi"*, résume le directeur général d'Emmaüs solidarité. En 2022, 25 personnes ont été accueillies et 16 en sont reparti avec un contrat ou une inscription à une formation professionnelle.

MAYOTTE

L'opération Wuambushu reprend

L'opération de destruction de bidonvilles et d'expulsions "Wuambushu" à Mayotte va pouvoir reprendre. Dans un arrêt, la chambre d'appel du tribunal judiciaire de Mamoudzou a donné raison, mercredi 17 mai, à l'État dans sa volonté de démolir l'habitat insalubre de "Talus 2", un bidonville de la commune de Koungou (nord-est) où vivent une centaine de familles. L'opération, initiée par le ministère de l'Intérieur en avril 2023, avait été compromise avant même son départ quand le juge des référés avait annulé l'ordonnance pour « voie de fait ». La préfecture de Mayotte a obtenu gain de cause dans le litige l'opposant à vingt familles du bidonville qui contestaient la destruction de leurs habitations. La chambre d'appel de Mayotte a estimé mercredi qu'*"en dehors de leur statut d'occupant"*, les requérants n'avaient *"justifié d'aucun élément qui permette d'établir la réalité du droit de propriété qu'ils estiment atteint"*. La chambre estime également que ce litige est de la compétence du tribunal administratif, qui avait déjà donné raison le 13 mai 2023 à la préfecture. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, s'est félicité jeudi 18 mai 2023 de cette victoire judiciaire qui ouvre la porte à la destruction de "Talus 2" dans les prochains jours. *"Notre action déterminée de destruction de l'habitat indigne à Mayotte va donc pouvoir reprendre"*. De son côté, l'avocate en droit des étrangers au barreau de Mayotte assure que *"les habitants sont très inquiets"*. D'autant que cette décision de justice ouvre la porte à d'autres destructions. *"Pour l'instant seul l'arrêt concernant 'Magicavo Talus 2' peut rentrer en exécution, mais on a déjà 5 arrêts publiés et l'ordonnance du juge administratif va faire sa jurisprudence, s'inquiète l'avocate. Le sort de Barakani sera connu après l'audience du 5 juin, donc il n'y aura pas de démolition jusque-là. Jusqu'ici on a gagné un peu de temps, mais l'État a désormais un boulevard devant lui"*. Une quinzaine d'autres opérations de "décasage" sont programmées dans les prochaines semaines.

Ces opérations de destruction posent à nouveau la question du relogement des habitants de bidonvilles. Dans son arrêt, le tribunal administratif a estimé que la préfecture avait apporté des *"éléments nouveaux"* concernant le relogement des futurs habitants expulsés, notamment dans le cadre de la loi ELAN. Mais pour l'avocate qui a étudié le dossier, ces garanties sont largement insuffisantes : *"La préfecture a bien versé des contrats de bail, mais nous avons prouvé dans au moins deux cas qu'on avait mis deux familles dans un même appartement. L'absurdité du système c'est aussi que les villages relais de 'Coallia' ne prennent que des personnes en situation régulière"*, alors que les principaux concernés sont majoritairement clandestins. Pour l'avocate, cette réalité illustre l'hypocrisie de l'opération Wuambushu : *"Il y a une volonté de résorber les bidonvilles sauf qu'il y a 150 000 personnes qui habitent dans les logements informels à Mayotte. Vouloir déloger ces gens sans alternative, cela crée de la précarité, de la violence et de la déscolarisation."* Le coordinateur de la Ligue des Droits de l'homme (LDH) à Mayotte approuve : *"Quarante pour cent de la population habite dans les bidonvilles ici, on ne va pas détruire 40 % de la surface sans rien reconstruire !"* Selon lui, lors des opérations d'expulsion de 2021, seules 148 personnes avaient été relogées sur 8 000 expulsions.

Les centres de soins bloqués par les pro-Wuambushu

Ces dernières semaines, un faux climat de trêve régnait sur cette île de 300 000 habitants. Alors que les 1 800 membres des forces de l'ordre restaient suspendus aux décisions de justice, des **collectifs d'habitants de l'île** se sont mobilisés pour **demander la poursuite** de l'opération Wuambushu, initiée pour réduire la délinquance et expulser une partie des sans-papiers venus des

Comores, à une centaine de kilomètres seulement. Plusieurs affrontements ont eu lieu entre les forces de l'ordre et des jeunes habitants des bidonvilles tandis que des collectifs de Mahorais **ont bloqué l'accès à des centres de soins**. Le 4 mai 2023 le dispensaire de Jacaranda, à Mamoudzou, a été bloqué par le collectif des citoyens de Mayotte, un groupe favorable à l'opération Wuambushu. L'opération visait à empêcher les sans-papiers, qui n'ont pas les moyens de se rendre aux urgences, d'accéder au soin. L'avocate défend justement le cas d'une femme dont l'accès au centre de soins a été refusé : *"Elle était partie récemment à La Réunion pour se faire poser un pacemaker, et devait donc être suivie de près à son retour à Mayotte. Le 11 mai, lorsqu'elle s'est présentée à l'hôpital de Mamoudzou (CHM), on lui a demandé ses papiers, sa nationalité, et les membres du collectif ne l'ont pas laissée rentrer. Elle a dû attendre 5 jours pour faire renouveler son ordonnance d'IRM. Lorsqu'elle a enfin pu voir un médecin, ce dernier a constaté une aggravation de son état de santé."* Ces filtrages illégaux ont d'ailleurs créé des scènes d'émeute sur l'île. Le 12 mai 2023, la direction du CHM a décidé de déclencher *"le plan blanc"* à la suite de l'intrusion de jeunes *"délinquants"* au sein du centre médical de référence (CMR) de Dzoumogné.

Les expulsions vers les Comores reprennent

L'arrêt de la chambre d'appel de Mamoudzou intervient le jour de la reprise, très attendue par les autorités françaises, de la liaison maritime entre Mayotte et les Comores. Un accord a été trouvé en début de semaine. Pour la première fois depuis le 24 avril 2023, le ferry Maria Galanta a effectué une traversée de Mayotte à Anjouan avec, à son bord, une vingtaine de personnes, dont des candidats volontaires au départ. Selon le gouvernement de l'Union des Comores, seuls les refoulés *"volontaires"* seront admis à Anjouan. Mais d'après des médias locaux, des clandestins expulsés faisaient également partie de la traversée. Ces informations contradictoires s'expliquent par la tension diplomatique entre le gouvernement comorien et l'État français. De passage à Paris début mai, où il a rencontré Emmanuel Macron et Gérald Darmanin, le président comorien Azali Assoumani s'est expliqué. *"Alors qu'on entre en campagne [présidentielle], comment puis-je justifier devant mes compatriotes le fait que j'accepte les bateaux qui renvoient des Comoriens de Mayotte ?"*, a-t-il interrogé. La brouille n'est pas nouvelle et remonte à 1995 avec la création du « visa Balladur ». Depuis cette date, les habitants des trois îles des Comores (Anjouan, Grande Comore et Mohéli) ont besoin d'un visa pour se rendre sur Mayotte alors que les Mahorais n'en ont pas besoin pour se rendre aux Comores. Des dispositions qui ont favorisé la création de filières d'immigration clandestine. Pour la LDH, ces expulsions relèvent surtout de la communication : *"On renvoie les gens mais ils reviennent, évidemment. Ils ont toute leur vie professionnelle et familiale à Mayotte"*.

La nuit a été courte sur l'île de Mayotte. Dès 6h du matin, **lundi 22 mai 2023**, les premiers camions de gendarmerie ont débarqué dans le **bidonville de "Talus 2"**, dans le quartier de Majicavo sur la commune de Koungou (nord-est). Environ 400 personnes vivaient dans ce quartier informel. Vers 7h, les forces de l'ordre, équipées de **pieds de biche et de masses, ont ouvert une à une les portes des abris** informels pour vérifier que personne ne s'y trouvait. Une demi-heure plus tard, le ballet des **pelleteuses** a débuté, fracassant les murs des habitations et écrasant la tôle dans un bruit métallique sourd. *"À Mayotte, ce matin, le volontarisme politique paye : nous continuons la destruction des bidonvilles, dans lesquels habitaient de nombreuses familles dans des conditions indignes, en proposant des relogements"*, a indiqué le ministre de l'intérieur, lundi. La destruction du quartier de "Talus 2" est la vitrine de l'opération, voulue par le ministre de l'Intérieur, pour réduire *l'habitat insalubre, lutter contre la délinquance et expulser les migrants en situation irrégulière*, pour la plupart venus de l'archipel voisin des Comores. Un **demi-millier de policiers et gendarmes** français ont été mobilisés pour l'occasion. Le *"décasage"* de "Talus 2", qui mobilisait lundi environ 200 personnes, dont 150 gendarmes, *"devrait durer toute la semaine"*, a indiqué la personne chargée de la résorption de l'habitat illégal à la préfecture de Mayotte. Les services de l'État ont dénombré *"162 cases à démolir"* dans ce bidonville, a précisé le préfet. Plusieurs personnes avaient, dès dimanche, détruit elles-mêmes leurs habitations. *"Ça, c'est ma maison. J'ai cassé moi-même ma*

maison parce que le préfet a cassé ma vie", a dit un homme âgé, de nationalité française, qui a reçu une proposition de relogement. Mais comme beaucoup d'autres, **il a refusé en raison notamment de l'éloignement géographique**. *"On nous donne une maison mais de l'autre côté de l'île"*, s'est plaint un autre habitant. *"Il vaut mieux qu'on reste ici. Avec les enfants et la famille, on trouvera un endroit pour dormir dehors provisoirement"*. Marteau et pince coupante à la main dimanche pour démonter la tôle de sa case, un homme de 50 ans, en situation régulière à Mayotte, raconte que les autorités lui avaient proposé un relogement à Chembenyoumba, à l'autre bout de l'île. *"Je préfère qu'on reste ici, que les enfants continuent d'aller à l'école. On peut dormir sur la terrasse"*. Les personnes relogées ne semblent pas non plus satisfaites. Un homme montre sa nouvelle habitation. *"Je l'ai pris mais ce n'est pas un logement. Il n'y a pas de pièces, regardez ! Comment je vis ici avec ma femme et mes enfants ? Où est-ce qu'on dort ?"*, s'empporte-t-il devant la porte. Selon le préfet, *"la moitié des familles qui vivaient dans ce quartier ont été relogées"*. Au total, les autorités prévoient de détruire **un millier de logements insalubres** à Mayotte sur plusieurs mois, dans une quinzaine de zones. **"L'objectif est d'en finir avec les bidonvilles à Mayotte"**, a martelé le préfet, décrivant *"une situation insupportable"* pour les personnes qui habitent dans ces quartiers, "dont la vie est en danger". Le préfet a défendu la politique *"équilibrée"* de l'État, qui, selon lui, permettra *"aux Français qui vivent dans ces conditions-là et aux étrangers en situation régulière"* d'avoir *"un hébergement adapté"*. Sur les 350 000 habitants estimés de Mayotte, la moitié n'a pas la nationalité française. Seul un tiers des habitants des quartiers insalubres la possède.

Cette opération est un crève-cœur pour les habitants du bidonville, dont beaucoup y vivent depuis des années. L'une des doyennes du quartier, a attendu le dernier moment pour quitter sa maison en dur, dans laquelle elle a *"investi toutes ses économies"*. Son mari, mahorais, qui travaille pour la société de démolition Tetrama, a été mobilisé pour l'opération. Devant la maison de sa mère, il a perdu connaissance avant d'être évacué vers l'hôpital. Une autre personne qui habite "Talus 2" depuis 25 ans, a vu grandir ses sept enfants dans ce quartier. Elle était lundi matin en larmes devant les engins de chantier qui détruisaient les structures en bois des "bargas", les cases locales. Même état d'esprit pour cette habitante de nationalité française: *"Ça fait mal, j'ai pleuré, mon petit frère est en train de pleurer. J'ai grandi là. Depuis que je suis née, je suis là. C'est ça l'avenir de Mayotte ? Après, ils vont dire qu'il y a des délinquants alors que c'est à cause d'eux !"*

Depuis début mai 2023, et en lien avec l'opération Wuambushu : perturbation importante de l'accès aux services de santé.

L'accès aux soins est une question centrale à Mayotte. En 2019, 45% des habitants de plus de 15 ans déclaraient avoir dû renoncer à se faire soigner. Début mai, les collectifs pro-Wuambushu ont organisé des blocages pour réclamer le départ des étrangers en situation irrégulière en utilisant les différents lieux de santé pour se faire entendre. Ces blocages ont été levés au moment où les rotations vers les Comores ont repris. Mais ces manifestantes – des femmes pour l'essentiel – continuent de se rassembler devant certains lieux, comme au dispensaire de Jacaranda (Mamoudzou), où elles affirment soutenir les soignants exerçant leur droit de retrait. En effet, l'intrusion violente dans le dispensaire de Dzoumogné et le caillassage d'un bus où se trouvaient des membres du personnel hospitalier ont entraîné droits de retraits et déclenchement du plan blanc par le Centre Hospitalier de Mamoudzou (CHM). *"On assiste à un blocage de l'accès aux soins, c'est un effet périphérique de Wuambushu"*, constate la présidente de **Médecins du monde** France (MdM), en visite à Mayotte. *"On constate que des gens se sont installés. D'autres sont inquiets pour leurs conditions de travail. L'hôpital a été fermé. Actuellement, il est censé être ouvert, mais les gens ne viennent pas. Soit parce qu'ils n'ont pas l'information, soit parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité pour venir se faire soigner"*. De fait, l'association a suspendu ses maraudes dans les deux bidonvilles où elle intervient normalement, faute d'accès aux patients qui, craintifs, se cachent. Ces dernières semaines à Mayotte, les ouvertures des différents dispensaires et services de santé sont imprévisibles et mouvants. *"C'est un peu la pêche à l'information pour savoir où on va trouver porte*

close ou non pour suivre les traitements. Les gens ne peuvent plus accéder simplement à l'hôpital pour des soins réguliers", dénonce la présidente de l'ONG. Ce problème ne concerne **pas que les personnes étrangères. Elle impacte tous les habitants de Mayotte**, et cela n'est pas sans conséquence. *"À Médecins du monde, on sait qu'il n'y a pas que l'urgence qui compte. Il faut pouvoir accéder à ses traitements. La santé, c'est quelque chose de quotidien"*. Sans compter que le retard dans la prise en charge, risque d'avoir des conséquences lourdes et à long terme : *"Il y a des risques d'aggravation des situations, de décompensation, de retards d'accès aux soins. Et on sait que différer ces soins engendre une perte de chance. Et il va falloir rattraper ce retard, ce qui va engendrer des délais d'accès aux soins encore plus longs."* L'ONG appelle donc les autorités de santé à **affirmer publiquement "la sanctuarisation des lieux de soins et la nécessité de les conserver"**. Elle demande aussi des mesures pour que *"les gens se sentent en sécurité autour des lieux de soins, sans crainte d'interpellation ou d'altercation"*. *"On a besoin d'un positionnement officiel des autorités sanitaires là-dessus"*. Pendant ce temps-là, au CHM, la situation se dégrade et un sentiment d'incertitude flotte. *"Il y a des situations qui s'aggravent faute d'accès à certains médicaments. Et on a assisté à des tris de patients opérés par des personnes qui n'étaient même pas des soignants, et cela, sur le seul critère de leur nationalité"*, confie un médecin de l'hôpital. Une autre crainte grandit chez ce même médecin : *"On constate une baisse d'activité inquiétante. Mais tout le monde est impacté par cette opération."* Il se demande si cette situation va durer longtemps. *"L'offre de soins est déjà misérable sur l'île, mais là, ça va encore s'appauvrir"*, conclut le soignant, conscient que les actes de délinquance et la violence usent les personnels de santé de l'île. Il craint aussi un embrasement des relations entre communautés dont l'impact pourrait se faire sentir jusque dans l'hôpital.

Depuis son lancement fin avril, l'opération Wuambushu obtient le soutien d'une large partie des Mahorais. Le Collectif des citoyens de Mayotte 2018 est en tête de file de ce combat. Ses membres, des femmes pour la plupart, ont notamment bloqué les accès aux hôpitaux. Mobilisées partout, elles ont organisé mercredi une opération pour chasser des femmes comoriennes installées devant l'aéroport. C'est avec le chant traditionnel mahorais, le chengué, que la trentaine de femmes réunies dans la matinée de mercredi 24 mai a fait fuir les femmes comoriennes installées sous un kiosque de l'aéroport de Pamandzi, à Mayotte. Elles y vendaient des colliers de fleurs. *"Elles étaient là, en train de faire leurs fleurs. Mais les mamans sont venues leur dire 'allez, vous allez sortir, sortez'. Et elles sont parties. De toute façon, dès qu'elles ont vu qu'on arrivait, elles ont commencé à parler, parler, mais elles sont parties quand même. Nous n'avons pas à répondre"*, confie une Mahoraise, membre du Collectif des citoyens de Mayotte 2018. Son organisation milite depuis des années pour expulser les étrangers du sol mahorais. Si cet épisode peut paraître anecdotique, c'est **bien une reconquête que veulent lancer ces Mahoraises**, à l'image de la porte-parole du collectif. *"Tout ce qui est propre à notre culture a été délaissé. Les gens se sont un petit peu réveillés en se disant qu'on ne pouvait pas délaissé Mayotte. On est inondé par l'immigration clandestine, par l'insécurité. Mais il y a des situations récupérables, pour que les choses redeviennent normales."* Tenant d'un discours dur, le collectif en appelle à l'armée et se mobilise quasi quotidiennement pour lutter contre l'immigration avec une détermination qui semble sans faille.

NORMANDIE

Les personnes réfugiées ont droit à une carte de résident valable dix ans. « Quand on a voulu se lancer dans l'intégration de bénéficiaires de la protection internationale, on ne savait pas quelles démarches engager, se souvient la responsable ressources humaines entrepôt frais. **La Fondation agir contre l'exclusion (FACE) nous a aidés.** » L'un des quatre personnes réfugiées, âgées de 25 à 35 ans, originaires d'Afghanistan, de Somalie et du Soudan, employées par le site U Log, à Ifs (près de Caen) témoigne dans un français encore hésitant : « La première semaine a été difficile mais depuis ça se passe bien. Les collègues sont gentils ». Le jeune homme travaille depuis juin 2022 comme préparateur de commandes pour l'entrepôt.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/en-normandie-cette-entreprise-emploie-des-refugies-cest-une-chance-et-une-fierte-02934d96-f899-11ed-853f-62129d38c870>

PARIS

Le climat autour de l'école occupée par 400 mineurs non accompagnés (MNA) dans le 16e arrondissement de Paris est de plus en plus tendu. Mardi 16 mai 2023, une quarantaine de **militants du groupuscule d'extrême droite "Les Natifs" ont manifesté devant ses grilles pour réclamer l'expulsion des jeunes** et la dissolution de l'association Utopia 56, qui gère le lieu. *"Ce n'est pas tant la violence d'extrême droite qui nous révolte mais la violence de la non-réponse des autorités"*, a déclaré le porte-parole d'Utopia 56 à Paris. Une plainte a été déposée par l'association. C'est dans cette école désaffectée du 16e arrondissement que sont hébergés plus de 400 mineurs non accompagnés depuis le 4 avril 2023 (voir lettre 54). Tous ont été reconnus majeurs par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du département de Paris, du Val-de-Marne ou de la Seine-Saint-Denis. La plupart ont déposé un recours devant le juge pour enfants - une procédure qui dure entre trois mois et un an et demi - pour faire reconnaître leur minorité. En attendant le traitement de leur dossier, ces jeunes n'ont droit à rien : ni hébergement, ni aide alimentaire. Utopia 56 réclame la prise en charge de ces migrants par les autorités. L'association affirme avoir sollicité à 16 reprises la préfecture de Paris et le gouvernement pour obtenir une mise à l'abri d'urgence des mineurs non accompagnés. Mais tous les mails sont restés sans réponse. *"Il est temps que l'État réagisse, organise une opération de mise à l'abri digne de ce nom avant que la pègre d'extrême-droite ne mette ses menaces à exécution"*, a prévenu l'adjoint à la mairie de Paris en charge de l'hébergement d'urgence. Cette tentative d'intimidation de l'extrême droite n'est pas la première. Le 15 avril, c'était le collectif féministe identitaire, "Nemesis", qui manifestait devant l'établissement. Des militants du parti « Reconquête! », d'Éric Zemmour, ont aussi organisé une action il y a quelques semaines. *"C'est une montée en épingle assez classique avec des manifestations de Reconquête! puis d'autres groupuscules d'extrême-droite qui embrayent"*. Utopia 56 a aussi reçu de nombreux mails d'insultes et de menaces, accusant l'association de vouloir promouvoir l'immigration. *"Imaginez tous nos ancêtres morts pour protéger notre pays des invasions, honte à votre manipulation de traite d'être humain"*. *"Votre vol de propriété dans le 16e arrondissement de Paris et votre attaque contre la France font de vous des ennemis de la France et doivent être éliminés"*. Si le commissariat du 16e arrondissement s'est engagé à multiplier les rondes autour de l'école occupée, le climat reste tendu. *"Beaucoup de jeunes ne comprennent pas ces rassemblements, ils espèrent trouver une société d'accueil et se retrouvent confrontés au rejet"*. *"Malgré cette minorité bruyante, la majorité des riverains est solidaire"* de l'occupation, bien qu'illégale.

La mairie de Paris a inauguré, mardi 16 mai 2023, veille de la journée de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, un **nouveau lieu d'accueil : La Bulle**. Cet espace solidaire situé dans le quartier du Marais, au cœur de la capitale, est dédié **aux personnes LGBTQIA+, y compris celles en exil, qu'elles soient demandeuses d'asile, déboutées, réfugiées, étudiantes ou sans-papiers**. Sept associations gèrent et interviennent dans cet espace : l'ARDHIS, OUTrans, ANKH, Wassla, Espace santé trans, le FLIRT, et XY media. Groupes de paroles, accompagnement social, psychologique ou médical, activités ludiques, projets de cours de français... Les activités prévues sont aussi diverses que l'éventail de ces associations. Wassla originaire du monde arabophone, est dédié à la communauté LGBTQ+ *" quel que soit le parcours migratoire des personnes : étudiants, immigrés seconde génération, réfugiés..."*, indique son co-président, désormais co-dirigeant de La Bulle. Dans ce nouvel espace, l'association organisera son "rendez-vous mensuel", chaque deuxième par mois. Activités ludiques, loisirs créatifs, discussions autour d'un café et de gâteaux, débats... *"L'ambition est de souder la communauté et de favoriser des liens interpersonnels"*. L'association va également organiser des cycles de projections de films, le dernier jeudi de chaque mois. D'autres activités culturelles ou sportives se tiendront sur le site : yoga, dramathérapie (théâtre en soutien de la santé mentale)... Le FLIRT (front de libération tranfem) organise les samedis, des *"moments de rencontre pour les personnes trans, des espaces d'auto-formation, d'échange sans la présence de professionnels de santé. Une distribution de matériel de réduction des risques"* est également organisée lors de ces rencontres. De la distribution de vêtements ou de l'aide alimentaire

seront aussi organisés à La Bulle ; comme cela a été le cas quelques mois avant l'inauguration officielle, alors que le site était encore en travaux. Pour l'heure, La Bulle n'est pas ouverte comme un accueil de jour : les associations y recevront plutôt les personnes qu'elles accompagnent selon leurs modalités habituelles. Elles conseillent donc de se référer à leurs sites et réseaux sociaux pour être informé de leurs permanences et actions. Enfin, La Bulle sera aussi un espace de formation des professionnels de l'extérieur : travailleurs sociaux, officiers de l'état civil, professionnels de santé, ou encore interprètes intervenant à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Sur l'accès aux droits, chaque association se complète et se transfère les situations en fonction des spécialités. L'Ardhis (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour), aide à la constitution des demandes d'asile, à la préparation de l'entretien à l'Ofpra, ou aux éventuels recours auprès de la CNDA. Wassla peut orienter vers un accompagnement psychologique. *"Ces actions s'adressent aux personnes primo-arrivantes, en particulier celles en demande d'asile, ou réfugiées, ou déboutées, ou sans papiers»*. Le FLIRT organise, de l'entraide sur l'accès au logement ou des questions administratives. Leur commission juridique peut également aider dans les démarches de changement d'état civil. Par ailleurs, l'accompagnement psychologique sera facilité. Au moins deux associations présentes ont des psychologues salariées. *"C'est utile de pouvoir mutualiser les orientations des personnes accompagnées. Là où les dispositifs sont souvent rares, saturés, notre psy et celle d'Espace santé trans ont un bon carnet d'adresse"*. OUtans reçoit près de 1 500 sollicitations par mail chaque année. *"Nous, on reçoit 1 500 personnes par an aussi"*, assure l'Ardhis. Malgré ces besoins, la plupart des **associations recevaient dans des conditions précaires**, voire peu sécurisantes pour confier son récit (squats, cafés...). C'est le cas du FLIRT. L'association intervient beaucoup dans des squats, comme celui de La Baudrière à Montreuil, auprès d'un public de femmes trans travailleuses du sexe, migrantes, précaires... *"Le fait de ne pas avoir de local pouvait être difficile à gérer pour nos besoins. Un espace comme celui-ci permet d'avoir une tranquillité d'esprit : nous n'avons pas à gérer l'expulsion des squats par exemple, c'est sécurisant"*. Mais il y a un revers : **la Bulle** est un cadre *"tout de suite plus institutionnel. Les personnes ne sont pas forcément habituées à ce type d'espace-là. Il faut faire en sorte de les accueillir, qu'elles s'y sentent bien, en confiance"*. Ces derniers mois **les attaques d'extrême-droite se multiplient** à l'encontre de [centres LGBT+](#) ou de lieux d'accueil de personnes migrantes. Les associations de La Bulle en ont bien conscience. *"Ce lieu est une réponse importante à ces discours de haine. Il est au cœur de la capitale, avec un soutien affiché de la mairie à l'égard de personnes discriminées"*. Quant à la crainte que ces menaces les atteignent, *"on sait que cela peut arriver. On en prendra acte et on y répondra"*. *"Tout ce que l'on fait à La Bulle, c'est une manière de lutter sur le terrain contre ça"*.

Trois ans et demi après la découverte en Angleterre de **39 cadavres à l'arrière d'un camion**, la justice française se penche sur le dossier. Un procès aura lieu - sans date encore annoncée - **au tribunal correctionnel de Paris**. Cette décision a été rendue par deux juges d'instruction, mardi 23 mai 2023. **Les 19 suspects**, âgés de 21 à 58 ans, de **nationalité vietnamienne, française, chinoise, algérienne ou marocaine**, seront jugés pour une série de délits en lien avec un vaste réseau d'immigration clandestine du Vietnam vers l'Europe. Le 23 octobre 2019, 39 migrants vietnamiens - dont les plus jeunes avaient 15 ans - ont été retrouvés morts d'asphyxie et d'hyperthermie dans l'espace confiné d'un conteneur, alors qu'ils étaient transportés vers le Royaume-Uni. La découverte macabre a eu lieu à Grays, dans une zone industrielle de l'est de Londres. La veille, les victimes étaient montées dans une remorque dans le nord de la France qui avait ensuite été transportée jusqu'au port belge de Zeebrugge, pour traverser la Manche, avant d'être prise en charge en Angleterre par un autre transporteur. À l'issue d'investigations transnationales, les enquêteurs français ont conclu que les **19 suspects** - dont six sont en détention provisoire - **étaient chargés de l'organisation du transport des victimes et de l'hébergement temporaire** des personnes migrantes en région parisienne. D'après des interceptions téléphoniques, ces hommes désignaient les exilés par les termes

de "marchandises" ou de "poulets". Ils seront tous jugés pour **aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger** en France, commis en bande organisée, ainsi que pour association de malfaiteurs en vue de la commission de délits, punis de 10 ans d'emprisonnement. Quatre d'entre eux seront en outre jugés pour "*homicides involontaires par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité*". En revanche, un **non-lieu** a été **prononcé concernant les poursuites pour traite d'êtres humains** en bande organisée, infraction criminelle faisant encourir 20 ans. Outre la France, des procédures judiciaires ont été menées au Royaume-Uni, au Vietnam et en Belgique.

RENNES

Un groupe de parents d'élèves s'active depuis des mois, pour que les **enfants de réfugiés ne passent pas la nuit sous des tente**. Baptisé **Collectif élèves protégés Rennes (CEPR)**, il est devenu un acteur de premier plan, dont la portée politique des actions fait évoluer un peu la situation. Ils ont aidé plusieurs familles, en leur cherchant un hébergement, pour leur éviter de passer la nuit « *dans un campement de fortune* ». Ils se sont relayés, pour leur trouver quelques vêtements et leur fournir un peu d'aide, dans leurs démarches administratives, sociales et sanitaires. Le collectif regroupe quelque 130 parents mobilisés : « *L'idée n'était pas de faire la révolution. On ne s'est pas positionnés comme ça. Mais nous ne pouvions pas rester sans rien faire.* »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/recit-a-rennes-comment-ces-parents-severtuent-a-sortir-les-camarades-de-leurs-enfants-de-la-rue-fe7a688a-edd4-11ed-94dc-2c4fc4099362>

Dimanche 21 mai 2023, des membres de la communauté ukrainiennes, réfugiés en France, sont réunis pour inaugurer « **la plus grande bibliothèque de France en langue ukrainienne** », raconte la présidente de l'association Solidarité Bretagne-Ukraine. Pendant des mois, des réfugiées ont travaillé à la création de cette bibliothèque en langue ukrainienne. Arrivée à Rennes au printemps 2022, dans les premières semaines qui ont suivi l'invasion russe de son pays, cette trentenaire a supervisé le groupe de femmes réfugiées qui a porté ce projet de bibliothèque.

« *C'est un projet que nous avons eu dès le premier mois de la guerre. Dans ces moments-là, la littérature vous permet de vous plonger dans un autre univers.* » Un membre de l'association, complète : « *La culture est le dernier rempart contre la barbarie.* » Il a fallu plus de temps que prévu pour voir le projet naître. « *Tout cela a été rendu possible grâce au soutien financier du Département d'Ille-et-Vilaine et du Grand Orient de France* ». Cette aide a permis d'acheter 500 livres – 250 pour les adultes et 250 pour les enfants – à une librairie ukrainienne : « *Nous avons réalisé une première sélection, mais elle a été très fortement amendée par le groupe de femmes qui a travaillé avec nous. Elles souhaitent qu'il n'y ait pas seulement des ouvrages d'auteurs ukrainiens, mais aussi des traductions de livres étrangers.* »

Pour les autres femmes qui ont porté le projet : « *Il était très difficile de trouver des livres en langue ukrainienne à Rennes. Mais nous avons envie de **continuer à nous cultiver** et que nos enfants puissent le faire aussi, pour ne pas prendre du retard. Certains bébés sont nés en France, c'est important qu'ils **puissent garder un contact avec leur langue maternelle**. Avec cette bibliothèque, nous voulons continuer à faire vivre notre culture.* » Le café associatif l'Antre-2 a mis son local à disposition pour permettre d'héberger la bibliothèque. Elle est ouverte tous les dimanches et un mercredi par mois. Mais la solution reste temporaire. « *Nous ne fonctionnons qu'avec des bénévoles, nous n'avons pas la possibilité d'ouvrir tout le temps. Dans le fonctionnement actuel, les gens réservent leur livre, viennent le chercher et repartent. Nous souhaiterions pouvoir entrer en contact avec une vraie bibliothèque à Rennes pour qu'on puisse avoir un espace culturel où les gens pourraient rester et où nous pourrions faire venir des écrivains français et ukrainiens.* »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/la-plus-grande-bibliotheque-en-langue-ukrainienne-de-france-ouvre-a-rennes-dc7aee42-f7db-11ed-a331-caa837cde5b2>

SAINT BREVIN-LES-PINS

Un grand nombre d'ONG ont publié un communiqué de presse, dont voici quelques éléments.

Nous, élus de l'ANVITA, membres d'ONG, d'associations et de syndicats, tenons à apporter notre soutien sans faille à M. Yannick Morez, maire de Saint-Brevin-les-Pins, suite à l'annonce de sa démission, poussée par les menaces et violences de l'extrême droite qui l'ont visé personnellement en mars dernier.

Une situation intolérable

La situation à Saint-Brevin est extrêmement grave : il est intolérable qu'un élu de la République soit menacé de mort, son intégrité physique mise en danger, et qu'il soit ainsi contraint de renoncer à son mandat et de quitter sa ville. Combien de temps le gouvernement va-t-il encore fermer les yeux sur les agissements des **groupuscules d'extrême-droite radicaux passant à l'action** ? Doit-on renoncer à une société ouverte et accueillante devant les mobilisations haineuses d'une minorité qui empoisonnent nos territoires ?

Nous, élus de l'ANVITA, membres d'ONG, d'associations et de syndicats, refusons de nous laisser dicter par l'extrême droite les orientations politiques que nous devons suivre. Nous œuvrons pour l'intérêt général au sein du pays, de nos territoires. Accueillir et porter des projets d'hospitalité est non seulement une chance pour nos collectivités : c'est un devoir moral et une obligation légale. Nous ne céderons jamais sur cet engagement.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7017>

« Le racisme en France n'est pas une opinion, c'est un délit. Avant même la manifestation de mercredi 24 mai 2023, une élue minoritaire (écologiste) de Saint-Brevin, appelait à un électrochoc dans la commune et à faire bloc autour du maire et de son équipe municipale. Il est important que les habitants expriment leur solidarité de manière très forte. J'ai le sentiment qu'on a été comme des grenouilles plongées dans un bain de plus en plus bouillant. Ça fait 18 mois qu'on baigne dans un climat délétère. On a réagi mais c'est comme si le monde autour de nous a fini par considérer que ce qui se passait ici, les menaces, les violences, était normal. Alors qu'on a juste vécu quelque chose d'immonde... »

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-brevin-les-pins-44250/marche-en-soutien-au-maire-de-saint-brevin-il-va-falloir-du-courage-pour-reprendre-le-flambeau-be5a09be-fa62-11ed-a003-8290333685fd>

SAUMUR

Mercredi 17 mai 2023, dans les locaux de l'espace Jacques-Percereau, une quinzaine de personnes d'origines très différentes : jamaïcaine, ukrainienne, macédonienne, kosovar, pachtounes, angolaise et polonaise forment là un petit groupe cosmopolite uni par le même objectif : **apprendre le français** pour mieux se faire comprendre et s'intégrer. Ces cours sont **dispensés par les bénévoles** de l'association Olala, créée il y a deux ans.

TOURCOING

Depuis 2015, les **paroisses de Lille hébergent les étrangers mineurs isolés en attente de régularisation**. Ils vivent aujourd'hui dans une maison à Tourcoing, un lieu stable qui leur permet d'être scolarisés. « *Ici, c'est comme une famille.* » disent des jeunes avec une émotion palpable. Après avoir quitté l'Afrique et franchi bien des obstacles, ils vivaient à la rue. Sollicitées par le centre protestant de la Réconciliation, les paroisses lilloises se sont mobilisées. Chacune d'entre elles **a accueilli à tour de rôle** et pour quinze jours une trentaine de migrants mineurs, en attente de régularisation. Pendant deux semaines, tout était assuré par des bénévoles. Écoute, accompagnement administratif, repas... Une mission conduite avec enthousiasme et efficacité par les paroissiens. Sauf qu'il a fallu se rendre à l'évidence : ballottés tous les quinze jours, **les jeunes accueillis avaient justement besoin de stabilité**. En juin 2020, le projet s'enracine à Tourcoing, dans une grande maison

du diocèse accueillant jusqu'à quinze garçons mineurs. « *Nous avons moins de bénévoles, mais les jeunes sont plus stables et ils sont même scolarisés* », explique la déléguée diocésaine pour la pastorale des migrants. « *On n'aurait pas rêvé mieux, reconnaît un jeune Camerounais. Dehors, il y avait le froid, la violence, la peur...* ». Les migrants hébergés attendent que leur minorité soit reconnue par l'administration, usent éventuellement des recours, et demanderont ensuite l'asile. Ils viennent du Mali, de Côte d'Ivoire, du Bangladesh... La règle, dans la maison, est de ne pas poser de question : les interrogatoires administratifs sont suffisamment nombreux. « *Quand on voit les jeunes tenir debout, se battre, accepter de retourner sur les bancs de l'école, comment ne pas s'engager avec eux* », confie un bénévole. L'un rentre de l'école, deux autres sont à la cuisine. Chacun son tour. Les éclats de rire fusent. « *On s'entend bien* », l'un qui prépare un CAP de plombier. Deux à quatre par chambre, ils peuvent aussi discuter avec les bénévoles ou regarder les matchs de foot sur grand écran. Sans oublier les démarches et le soutien scolaire. « *Dans les rues de Paris, le désastre humanitaire des mineurs isolés ne fait qu'empirer* ». À leur entrée dans la maison, ils passent un contrat moral. Chrétiens, musulmans, athées, venus de divers pays et cultures, **ils s'engagent** dans une vie quasi communautaire **dans le respect de chacun**. C'est aussi un lieu de découverte pour les nombreux bénévoles : « *J'aime parler de pastorale de la rencontre. Il n'y a plus de religion, de couleur de peau, mais la rencontre d'un homme, d'une personne.* » Pendant le Ramadan, des liens ont été tissés avec la communauté musulmane de Lambersart, une ville proche. « *C'est un accueil évidemment inconditionnel, on les prend comme ils sont !* », insiste la responsable qui ne cache pas que cet accueil, « *c'est un sacré chemin à faire, pour l'Église et la société* ». Réconfortée par la volonté des jeunes qui cherchent à s'en sortir, elle insiste sur cette mission d'accueil pour l'Église. Pour elle, inutile de faire de longs sermons sur la doctrine sociale, il faut agir : « **Si on ne met pas l'homme au centre, si l'Église oublie les plus fragiles, à quoi servent les sacrements ?** »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230519-la-croix-a-tourcoing-le-dioce-se-de-lille-ouvre-une-maison-aux-mineurs-migrants-copie.pdf>

MANCHE

ESVAGT CHARLIE

Trente-huit personnes ont été secourues, jeudi 18 mai 2023, dans le détroit du Pas-de-Calais. Les naufragés se trouvaient en difficulté au large d'Oye-Plage (Pas-de-Calais), à bord d'une embarcation précaire "*dont le tableau arrière était arraché*", indique la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Parmi les rescapés, trois se trouvaient en hypothermie. Ils ont été mis en contact avec un médecin, puis pris en charge avec les 35 autres personnes secourues au port de Calais, par des sapeurs-pompiers et la police aux frontières. Cette opération de sauvetage a été menée par le **navire Esvagt Charlie**, appartenant à **l'entreprise privée SeaOwl**. Ce navire, **affrété par l'État français**, opère depuis début avril 2023 dans cette zone de surveillance maritime. "**Basé à Dunkerque, l'Esvagt Charlie est un navire de 40 mètres appartenant à la compagnie SeaOwl. Son équipage se compose de 6 marins**". En novembre 2022, la Première ministre avait demandé la présence de deux moyens nautiques supplémentaires, privés, dans le dispositif de surveillance de la Manche. Au total, l'objectif est d'avoir six navires en alerte SAR (Recherche et Sauvetage, de l'anglais Search and Rescue) sur le secteur. "*Le dispositif verra dans un deuxième temps l'arrivée de drones aériens, qui participeront à une meilleure appréhension en temps réel de la situation maritime, notamment lors de tentatives de traversées simultanées de plusieurs embarcations*".

NAUFRAGE DE NOVEMBRE 2021

Le matin du **24 novembre 2021**, **27 personnes** de 7 à 46 ans dont six femmes et une fillette se sont **noyés dans la Manche** et quatre corps n'ont jamais été retrouvés. Selon des échanges, les autorités françaises sont soupçonnées de ne pas avoir porté assistance aux naufragés qui appelaient à l'aide, renvoyant notamment la responsabilité aux autorités anglaises. **Cinq militaires** du CROSS Gris-Nez : trois femmes et deux hommes qui étaient en fonction au moment des faits, dans la nuit du

23 au 24 novembre 2021, ont été **mis en examen** pour non-assistance à personne en danger. Ils sont suspectés de ne pas avoir porté assistance aux migrants qui demandaient de l'aide alors que leur canot était en train de couler. La décision est tombée jeudi 25 mai 2023 à 16h30. Quelques heures plus tôt, une dizaine de personnes avaient été placées en garde à vue et certains avaient été présentés devant le magistrat instructeur de la Juridiction de lutte contre la criminalité organisée (Junalco) du tribunal judiciaire de Paris. Les cinq militaires ont été laissés libres sans contrôle judiciaire. La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord affirme renouveler son soutien à tous les opérateurs du Cross Gris-Nez, qui sont presque tous aujourd'hui encore engagés dans des chaînes de sauvetage. Depuis le naufrage, les moyens de secours ont été renforcés avec notamment six patrouilleurs en permanence dans le secteur. Depuis le début de l'année 2023, plus de 1.200 personnes ont été prises en charge dans la zone du Gris-Nez.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/nauffrage-de-27-migrants-dans-la-manche-5-militaires-du-cross-gris-nez-mis-en-examen-pour-non-assistance-a-personne-en-danger-2780874.html>

MÉDITERRANÉE

GEO BARENTS

"Le Geo Barents vient de **secourir 26 personnes en détresse, dont une femme enceinte et huit enfants, (...) au large de la Libye**" mardi 16 mai 2023 dans l'après-midi. Il a été prévenu par la plateforme d'aide aux migrants en mer Alarm Phone. "*Nous avons alerté les autorités compétentes ainsi que MSF*", qui remercie l'équipage pour ce "sauvetage réussi". Peu de temps après cette opération, l'Italie a assigné le port de **Brindisi**, situé dans le sud du pays, pour débarquer les naufragés. Le navire va devoir **naviguer plus de deux jours** pour toucher la terre ferme. Cette nouvelle pratique vise à limiter le nombre de personnes ramenées à terre en restreignant les opérations de sauvetage que peuvent mener les organisations humanitaires en Méditerranée. Si le Geo Barents quitte la Méditerranée centrale, le **Louise Michel** prend sa relève. Ce navire, financé par le street-artiste Banksy, a quitté les côtes italiennes mardi 16 mai 2023. Il avait été immobilisé pendant 20 jours par Rome "*pour avoir secouru trop de personnes*", indique l'équipage du Louise Michel. Dans un rapport publié vendredi 12 mai 2023, MSF déplore que "*les dirigeants de l'UE continuent de faire adopter des politiques meurtrières pour les migrants*". L'ONG rappelle que l'an dernier près de 24 000 exilés ont été interceptés par les garde-côtes libyens et renvoyés "*de force*" dans le pays. Et depuis le début de 2023, plus de 4 000 personnes ont été récupérées en mer par les Libyens. Les traversées de la méditerranée centrale sont près de 3 fois plus nombreuses. Selon Frontex. Ces chiffres sont les plus élevés jamais enregistrés depuis 2019. Dans le même temps, les décès ont eux aussi considérablement augmenté. Depuis le début de l'année 2023, près de 1 000 migrants ont péri noyés en Méditerranée centrale. Les quatre premiers mois de l'année sont la période la plus meurtrière en mer depuis 2017.

LOUISE MICHEL

À peine de retour en Méditerranée **après 20 jours bloqué à quai par les autorités italiennes**, le navire Louise Michel, affrété par le street artiste britannique Banksy, a porté **secours à 71 personnes**, mercredi 17 mars 2023. Les exilés se trouvaient sur un bateau gonflable surchargé et inadapté à la navigation en mer quand ils ont été pris en charge. **L'embarcation avait été repérée par l'avion Colibri 2** de l'association **Pilotes volontaires** qui survolait la zone de recherche et sauvetage. "*Notre équipage est de retour en Méditerranée centrale après la maintenance régulière du Colibri 2. Lors de notre second vol, qui a duré 7h, nous avons repéré une embarcation en détresse. Les 71 personnes se trouvant à bord du pneumatique surchargé ont été secourues par le Louise Michel et sont à présent en sécurité*". Après des heures passées en mer, les 71 exilés ont pu débarquer, jeudi 18 mai 2023, au port de Trapani, en Sicile.

VIOLATIONS DES DROITS DANS LES CENTRES GRECS

Près de deux ans après leur ouverture, les centres pour demandeurs d'asile de SAMOS, LEROS et KOS sur les îles grecques de la mer Égée, ne font plus l'unanimité dans la classe politique européenne. Ces centres d'accès contrôlé (CLC), **financés par l'Union européenne (UE)** à hauteur de **270 millions d'euros**, étaient pourtant présentés par les responsables européens comme des exemples à suivre pour l'accueil des migrants en Europe. Le ministre français de l'Intérieur, avait vanté le « *modèle européen* » de la structure de Samos, lors d'une visite sur l'île en octobre 2021. Mais moins de deux ans plus tard, le constat est plus mitigé. Loin du "*camp impeccable*" dont parlait le ministre grec des Migrations, lors de l'ouverture de Samos, les centres de la mer Égée sont pointés du doigt pour leurs nombreuses **défaillances** par leur propre bailleur, l'UE. Des dizaines de rapports hebdomadaires effectués par des représentants de la Commission européenne sur les îles entre mars 2022 et février 2023, montrent d'importantes violations des droits des migrants dans la sécurité, l'accès à l'asile, à des soins ou à des interprètes.

Dans le centre de Samos, les membres de l'UE ont fait état à plusieurs reprises de **personnel soignant en quantité suffisante**, notamment pour les mineurs isolés, cantonnés dans des "zones de sécurité" à l'intérieur du camp. Le peu de médecins présents dans tous les centres est "un énorme problème" selon les rapporteurs de la Commission. Cela entraîne des retards dans l'assistance médicale et dans les contrôles médicaux nécessaires pour déterminer l'âge, ou le statut de vulnérabilité des nouveaux arrivants pouvant bénéficier de protection et de procédures spéciales.

A Leros, la Commission a documenté des "*problèmes quasi quotidiens*" de "*violence*" et de "*vandalisme*" dans la partie réservée aux mineurs non accompagnés, en raison notamment de la surpopulation. L'UE s'inquiète par ailleurs du **manque d'interprètes**, qui ralentit les traitements des procédures d'asile et limite les soins des demandeurs d'asile.

L'accès à l'eau potable peut aussi être problématique : l'an dernier, les demandeurs d'asile du camp de Samos ont passé plus de deux semaines sans eau courante. En octobre 2021, une forte tempête avait endommagé le camp de Samos. De nombreux conteneurs d'habitations avaient subi des fuites d'eau. "*Le centre a été construit au fond d'une vallée donc l'eau ruisselle depuis les hauteurs*", s'inquiétait « Samos Advocacy Collective » qui assurait que "*l'île est bien connue pour être régulièrement exposée à de fortes pluies*".

La Commission européenne a affirmé qu'elle "**surveillait en permanence** l'évolution de la situation grâce à son personnel déployé sur les îles pour s'assurer que les centres financés par l'UE respectent les normes d'accueil". Pour l'UE, "*il incombe en dernier ressort aux autorités grecques de veiller à ce que ces normes soient respectées*". Ces centres avaient été construits pour mettre fin aux immenses camps où s'entassaient des milliers de migrants dans des conditions déplorables. Depuis leur ouverture, les centres pour demandeurs d'asile des îles grecques sont la cible de critiques de la part des ONG. Les humanitaires les comparent à des prisons à ciel ouvert. Isolés des centres-villes, les camps marginalisent encore plus les exilés, selon les associations. Quarante-cinq ONG et groupes de la société civile avaient, dès leur ouverture, demandé à l'UE et au gouvernement grec d'y mettre fin. Selon eux, ces lieux "**entraveront l'identification et la protection des personnes vulnérables, limiteront l'accès aux services et à l'assistance pour les demandeurs d'asile, et exacerberont les effets néfastes du déplacement sur la santé mentale des individus**".

ACCELERER LES EXPULSIONS : RECOURS JURIDIQUES PAR VISIOCONFERENCE

Les gouvernements européens concentrent de plus en plus leurs efforts sur les questions de la détention et de l'expulsion des migrants. PICUM, un réseau d'ONG basé à Bruxelles, estime que cette approche ne dissuadera pas les demandeurs d'asile de venir en Europe.

Une série de pays européens a intensifié ses efforts en vue **d'empêcher les demandeurs d'asile d'entrer ou de rester** sur leur territoire. Le **gouvernement britannique** continue de faire avancer son projet de loi sur l'immigration clandestine, qui vise à faire de la traversée de la Manche par bateau un délit afin de placer en détention toute personne arrivant par cette voie. Le ministre de l'immigration répète toutefois qu'il s'agit de créer un "*effet dissuasif*" pour empêcher les gens de tenter ce dangereux voyage. De son côté, l'**Italie** a adopté une loi mi-mai 2023, le décret Cutro, relatif au naufrage du 26 février 2023, a aboli un permis de séjour appelé "*protection spéciale*" qui permettait aux migrants ne remplissant pas les conditions d'asile en Italie de rester légalement dans le pays et de convertir leur séjour en permis de travail. "*La protection spéciale crée des conditions attrayantes pour l'immigration et nous allons l'éliminer*", a assuré le sous-secrétaire au ministère italien de l'Intérieur. L'**Allemagne**, qui a reçu plus de 101 000 demandes de protection au cours des quatre premiers mois de l'année et qui accueille le plus grand nombre de demandeurs d'asile en Europe, a également annoncé cette semaine des changements qui permettraient d'expulser davantage de personnes et plus rapidement. Par ailleurs, les personnes menacées d'expulsion pourraient désormais être détenues pendant quatre semaines, au lieu de dix jours. Ces propositions ont été annoncées à l'issue d'une réunion entre le chancelier allemand et les leaders des 16 régions (Länder) composant l'Etat fédéral. Plus largement, l'objectif de l'Union européenne (UE) est de **disposer d'un système efficace permettant de renvoyer davantage de migrants** dans leur pays d'origine tout en dissuadant d'autres à emprunter la route clandestine vers Europe. Selon un réseau d'ONG de défense des droits des migrants, rien ne prouve que le renvoi d'un plus grand nombre de migrants, entraînera un effet dissuasif. "*Les gens sont très conscients des risques qu'ils encourent en venant en Europe et ils décident quand même de le faire pour de multiples raisons*". "*Même si cela avait un effet dissuasif, nous devons prendre en compte les implications en matière de droits de l'homme. Car nous essaierions alors de dissuader des personnes d'exercer leurs droits, d'essayer de venir en Europe pour bénéficier d'une protection*". Pour accélérer les retours, l'UE voudrait également **rendre les recours juridiques à une décision d'expulsion plus difficiles**. En mars 2023, la commission européenne a recommandé aux États membres que les demandeurs d'asile puissent être **expulsés pendant qu'un tribunal est encore en train d'évaluer leur appel**, et que la procédure d'appel puisse être menée par visioconférence depuis un pays tiers, même à des milliers de kilomètres du continent européen. "*C'est extrêmement dangereux. S'imagine-t-on vraiment qu'une personne expulsée vers la Syrie, le Soudan, ou la Libye, pourra faire appel de la décision sur Skype ? Il est complètement absurde de penser que les gens pourront exercer leur droit de recours depuis un autre pays. Et que se passera-t-il si les tribunaux donnent raison aux demandeurs ? Seront-ils alors à nouveau transférés vers l'Europe ?*" Tout en essayant d'accélérer les retours, certains pays de l'UE construisent également **de nouveaux centres de rétention** pour y détenir des personnes ayant reçu un avis d'expulsion. La Commission européenne a récemment proposé de construire suffisamment de centres fermés pour accueillir toutes les personnes faisant l'objet d'une décision d'expulsion. De nombreux États, comme l'Allemagne, **prolongent également les périodes de détention**. "*L'idée d'avoir plus de temps pour organiser leur expulsion parce que vous pouvez les détenir plus longtemps*" est une hypothèse erronée. "*Le fait de détenir les gens plus longtemps ne facilite pas leur retour. En général, les personnes sont expulsées dans les premières semaines (après l'avis d'expulsion), et si elles ne le sont pas, cela signifie qu'il est compliqué de les renvoyer, parce que les autorités ne collaborent pas, ou parce qu'elles n'ont pas de documents, ou encore parce qu'il est difficile de les identifier. Il n'y a absolument aucune raison de construire de nouveaux centres de*

détention". *S'imagine-t-on vraiment qu'une personne expulsée vers la Syrie, le Soudan, ou la Libye, pourra faire appel de la décision sur Skype ?* Alors que l'UE "fait une fixation sur les retours", certains pays adoptent des approches différentes. Au niveau local en particulier, de nombreuses initiatives s'avèrent fructueuses. *"Certaines autorités locales tentent de mettre en œuvre des programmes qui offrent un hébergement aux personnes sans papiers, qui les soutiennent et les aident à déterminer s'ils peuvent régulariser leur situation et de quelle manière. C'est le cas aux Pays-Bas et en Belgique. Les municipalités se rendent compte qu'il faut aller dans une autre direction"*. Certains États ont également pris des mesures plus positives, à l'image de la loi allemande sur le droit de séjour, adoptée en 2022, qui permettra aux personnes faisant l'objet d'un **séjour toléré (Duldung) de régulariser leur situation** plus facilement. En **Irlande et en Espagne**, de nombreux **sans-papiers ont déjà obtenu un statut légal**, tandis que **la Belgique et l'Allemagne** se sont engagées à mettre **fin à la détention des enfants**. *"Je pense que la solution consiste à se concentrer sur ces bonnes mesures et à les étendre, plutôt que d'abandonner ou de céder aux discours d'extrême-droite basés sur la restriction d'accès au territoire, sur la peur et sur la stigmatisation"*.

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS COTISENT POUR LES AIDES SOCIALES SANS EN BENEFCIER

Un rapport de l'Institut syndical européen (Etui), a analysé les systèmes d'aides sociales dans 26 États membres de l'Union européenne. Ils sont des milliers à venir travailler légalement en Europe pour récolter des tomates ou des fraises ou encore pour la construction des bâtiments. Ces étrangers sont saisonniers : ils ne restent que quelques mois dans un État européen - la durée nécessaire pour que le travail soit effectué - et retournent dans leur pays. Pendant cette période, ces **travailleurs cotisent pour les aides sociales** du pays qui les accueille : **assurance chômage, sécurité sociale ou retraite**. Pourtant, dans la plupart des cas, **ils ne peuvent pas en bénéficier**. De manière générale, en Europe, il **faut vivre depuis au moins un an** dans un État pour être éligible aux prestations sociales. En Allemagne, par exemple, les travailleurs saisonniers ont droit à un plein accès à la sécurité sociale uniquement si **leur emploi s'étale sur 102 jours** par an (environ cinq mois). À **Chypre**, pour que les ressortissants de pays tiers bénéficient d'allocations familiales, ils doivent y résider **depuis au moins cinq ans**. De fait, les travailleurs saisonniers sont exclus de ces prestations. Pour les chercheurs, *"le statut de migrant de courte durée est parfois utilisé comme base d'exclusion de la couverture et des droits de sécurité sociale"*. Les travailleurs migrants peuvent être amenés à enchaîner plusieurs emplois saisonniers dans différents pays de l'UE. Une mobilité qui rend leur accès aux droits encore plus compliqué. En effet, **chaque État européen a ses propres règles**. Difficile donc pour ces étrangers de s'y retrouver dans chaque légalisation. Et même s'ils bénéficient d'une couverture sociale à laquelle ils ont cotisé, les étrangers font face à d'importantes difficultés pour y accéder lorsqu'ils quittent l'UE. *"Les migrants qui déménagent à l'étranger sont donc susceptibles de perdre l'accès à certaines prestations, comme la prise en compte de leur temps de travail dans le calcul de leur retraite par exemple"*. **Les travailleurs saisonniers subissent une discrimination**, alors même qu'ils occupent la plupart du temps des emplois reconnus comme pénibles (bâtiment, agriculture). Ces différences de traitement renforcent leur vulnérabilité. *"Certains types de vulnérabilité facilite l'exploitation à court terme des travailleurs migrants et rendent leur situation précaire"*, selon le rapport de l'Etui.

<https://www.etui.org/publications/report-social-security-rights-short-term-third-country-national-migrant-workers#table-contents>

<https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/en-europe-les-travailleurs-migrants-finacent-la-securite-sociale-sans-en-beneficier/amp/>

ALLEMAGNE

Il ressort d'un sondage réalisé à l'aide d'un échantillon représentatif de près de 1 400 personnes, que 52 % **des Allemands** veut que le pays **accueille moins de migrants**. Il y a trois ans, ils étaient 40 % à vouloir moins de migrants et réfugiés en Allemagne. Par ailleurs, seules 33 % des personnes interrogées estiment qu'il faudrait ouvrir la porte à davantage de demandeurs d'asile, contre 40 % en 2020. Les Allemands semblent en revanche **plus positifs quant à l'immigration choisie de travailleurs étrangers qualifiés**. Ainsi, quatre Allemands sur dix déclarent que le pays devrait en recruter davantage, tandis que 28 % ont estimé que le niveau actuel était adéquat. Seuls 23 % ont déclaré que l'Allemagne devrait recruter moins de travailleurs qualifiés à l'étranger. L'enquête révèle par ailleurs que 54 % des personnes interrogées pensent que l'Allemagne se retrouve désavantagée en raison de l'immigration. En janvier 2017, cette part était de 50 %. En face, **pour 33 % des interrogés, l'immigration présente des avantages** pour le pays. Ce taux n'a quasiment pas évolué depuis 2017. Dans le détail, les Allemands se montrent plus généreux à l'égard des personnes qui cherchent une protection en Allemagne parce qu'elles ont fui la guerre (84 % de soutien), la famine ou les catastrophes naturelles (70 %), ou encore les persécutions politiques ou religieuses (68 %). En revanche, seuls 30 % se disent en faveur de la venue de personnes à la recherche d'un emploi. Plus largement, 79 % des personnes interrogées, soutient l'idée de conduire les procédures d'asile aux frontières extérieures de l'UE. Avant ce sondage, la ministre allemande de l'Intérieur, avait annoncé qu'elle ferait campagne en ce sens au niveau de l'Union européenne. 77 % des Allemands estiment que les partis politiques allemands accordent trop peu d'attention aux problèmes causés par l'arrivée de demandeurs d'asile en Allemagne depuis 2015. Près d'un tiers (29 %) a même déclaré que les politiques en faisaient trop pour aider les réfugiés.

CHYPRE

Étudiants étrangers à Chypre-Nord : fausses promesses et désillusions

De Nicosie à Famagouste, les 23 universités sont partout. Elles s'étalent sur de larges campus où se nichent dans des petits immeubles : Cyprus international university, European leadership university, Final international university... Le principe est toujours le même. Un nom en anglais (langue dans laquelle sont dispensés les cours) et si possible un peu ronflant, car il s'agit de faire rêver les étudiants qui, depuis Lagos, Kinshasa ou Islamabad, prospectent à la recherche d'une licence ou d'un master. Avec près de **50 000 étudiants étrangers, issus essentiellement d'Afrique, du Moyen-Orient ou du sous-continent indien**, l'éducation est devenue à Chypre-nord un **business qui générerait un tiers du PIB**. Pour recruter, les universités emploient des agents, souvent d'anciens étudiants, payés à la commission – jusqu'à 800 dollars par étudiant – pour démarcher des candidats. Un système qui génère des dérives, particulièrement de la part des agents africains. Sur les réseaux sociaux, ces derniers multiplient des promesses ... souvent fausses. *"La majorité des expériences qu'ont les gens quand ils viennent via un agent, c'est qu'ils leur disent : 'Vous trouverez un travail, c'est facile de se loger, ce n'est pas cher, il y a des opportunités pour avoir une bourse'. Alors qu'en fait, c'est très limité. Tous les gens qui viennent ici sont choqués par la réalité qu'ils découvrent. J'ai des amis qui pensaient aussi qu'ils accéderaient facilement aux autres pays européens"*, résume une étudiante soudanaise et membre de Voice of International Students (VOIS), une association qui fait pression sur les universités et les autorités pour mettre fin au système des agents. D'autre n'ont même pas l'occasion d'entrer sur le territoire : certains sont expulsés dès la douane à Chypre-Nord. *"Parfois, la découverte d'un simple numéro de téléphone appartenant à la partie Sud de l'île suffit à renvoyer l'étudiant"*. Les conséquences des promesses des agents peuvent être très lourdes. Des milliers d'étudiants se retrouvent **désargentés**. Nombre d'entre eux finissent par abandonner leurs études. Si les années universitaires – entre **3 000 et 5 000 euros** – sont relativement abordables par rapport à des universités privées européennes ou américaines, ils n'ont bien souvent payé que leur premier semestre, convaincus de trouver un emploi pour financer la suite de leur cursus. Or, les offres d'emploi sont rares. Et si **payer ses frais de scolarité fait office de visa, se désinscrire équivaut à se retrouver en situation illégale**. Des étudiants se retrouvent ainsi en prison, avant d'être expulsés dans

leur pays d'origine. Certains préfèrent rentrer chez eux, parfois après quelques mois à peine. D'autres décident de traverser vers le Sud de Chypre.

Depuis près d'un demi-siècle, l'île est divisée entre la partie nord, envahie en 1974 par la Turquie, et la partie sud, la République de Chypre membre de l'Union européenne. La ligne verte qui sépare les deux entités n'est pas intensément surveillée, les passages sont fréquents. Selon les autorités chypriotes, un peu plus de **19 000 personnes l'ont franchie en 2022**, dont une majorité avait des visas étudiants pour le Nord. Ils rêvent d'obtenir l'asile ou de tenter leur chance en Europe. À leur arrivée, ils sont dirigés vers le camp de Pournara, où les conditions de vie sont très compliquées. Une fois dans la partie européenne de Chypre, seule une infime minorité des demandes d'asile sont acceptées : **331 personnes ont obtenu le statut de réfugiés** en 2022. Dans le même temps, les autorités chypriotes ne communiquent pas combien de demandeurs ont été déboutés. Mais **21 565 demandes avaient été déposées**, auxquelles s'ajoutent des milliers de demandes en cours datant des années précédentes. Quelque **70 % des migrants** arrivés en 2022 ont été **expulsés**. Les **délais de traitement** sont très longs, **jusqu'à cinq ans** dans certains cas. Une période durant laquelle beaucoup **vivent dans la misère**. Sans moyens et sans statut légal, il est très compliqué de trouver un logement. *"Pour avoir un travail légalement, il faut pouvoir justifier d'une adresse. Sans adresse, vous ne pouvez pas être enregistrés auprès des autorités"*. Le nombre de demandeurs d'asile en provenance de la partie nord est en progression constante. Le ministre chypriote de l'Intérieur, considère que la Turquie est directement responsable de la situation. Il rappelle que pour les autorités chypriotes, Chypre-Nord est *"un État marionnette, qui dépend de la Turquie"*. Selon lui, en octroyant des **visas d'études sur simple paiement des frais de scolarité**, *"la Turquie pousse les migrants vers [la partie sud de] Chypre"*. *"Les flux migratoires ou les itinéraires que nous connaissons amènent les gens d'Afrique subsaharienne ou de certaines régions d'Asie jusqu'à Istanbul avec les soi-disant visas. De là, ils s'envolent vers la zone occupée [Chypre-Nord NDLR], puis ils traversent"*. Le ministre s'insurge en particulier contre ceux qui prennent un visa étudiant dans le seul but de traverser pour le Sud de l'île dès leur arrivée au Nord. Des analystes confirment l'existence de ce phénomène, mais il est difficilement quantifiable.

De l'avis général sur place, la situation ne semble pas en mesure d'évoluer. Chypre a récemment annoncé affecter 255 policiers spécialement pour patrouiller le long de la ligne verte... et ses 180 kilomètres de long. Laquelle *"n'est pas une frontière"*, rappelle le ministre de l'Intérieur, car la considérer comme telle reviendrait pour Chypre à reconnaître l'existence d'un État propre au Nord. Le ministre de l'Éducation a renouvelé sa promesse de mettre en place à Chypre-Nord un système d'accréditation des agents contrôlé par les autorités, et il a annoncé la création d'un **visa électronique censé mettre fin aux abus**. Ce qui ne convainc le cofondateur de VOIS : *"Cela ne résout pas le problème parce que sa racine, ce sont les universités et l'environnement propices à l'exploitation"* mise en place par les autorités de Chypre-Nord.

CROATIE – BOSNIE- HERZEGOVINE

Des bus ou minibus franchissent la frontière nord de la Bosnie-Herzégovine depuis la Croatie et roulent jusqu'aux camps pour migrants de Lipa et Borici. Le 31 mars 2023, sont entrés une *"centaine de migrants en Bosnie dans des bus en provenance de Croatie"*. Les personnes ont ensuite été acheminées vers le camp de Lipa, tout proche de la ville de Bihac. L'organisation No Name Kitchen, a pu recueillir des témoignages d'exilés ayant subi **ces réadmissions**. Début avril 2023, une famille kurde a déclaré avoir été arrêtée alors qu'elle se trouvait dans une gare croate. La famille a été emmenée dans une *"prison souterraine"* et y est restée deux jours, sans lit, sans couverture et avec une quantité insuffisante de nourriture. Après un trajet dans une camionnette sans fenêtre, la famille a ensuite été emmenée en centre de détention pour quatre nuits, avant d'être de nouveau déplacée vers un autre lieu. C'est à partir de cet endroit que les autorités croates les ont fait monter dans des bus pour la Bosnie. Une fois de l'autre côté de la frontière, d'autres bus sont venus les chercher et les ont emmenés au camp de Lipa. Au préalable, les parents avaient été contraints de signer des documents

dont ils ne comprenaient pas la signification. Les autorités croates leur ont également déclaré qu'ils avaient l'interdiction de revenir en Croatie pendant un an, faute de quoi, ils seraient emprisonnés pendant 18 mois. Ces documents présentent des détails comptables semblables à une facture et les intitulés "*Coût d'hébergement au centre*" et "*Coût du transport en véhicule de police*". Preuve que les autorités croates ont souhaité faire payer aux exilés les frais de leur détention et de leur refoulement. Le document a inquiété les associations d'aide aux migrants présentes dans la zone car, après des années de refoulements violents illégaux, la pratique semble s'être officialisée entre la Croatie et la Bosnie. "*Nous estimons que 250 personnes ont été transportées de Croatie vers la Bosnie selon un accord de réadmission [entre les deux pays]. Mais, il faut rappeler que, même en cas d'accord de réadmission entre deux pays, des irrégularités peuvent exister*", indique No Name Kitchen. Parmi ces irrégularités figure le fait que les personnes refoulées n'ont pas eu la possibilité de déposer une demande d'asile en Croatie alors que cette protection est inaccessible en Bosnie-Herzégovine. Le système d'asile est totalement inefficace dans le pays. Selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), cités par Human Rights Watch (HRW), seules cinq personnes ont obtenu l'asile en Bosnie en 2021, une seule en 2020 et trois en 2019. HRW confirme ces pratiques. "*Une centaine de personnes, dont plus de 20 enfants non accompagnés et plus de 20 parents voyageant avec de jeunes enfants, ont décrit des refoulements souvent brutaux. Certaines personnes ont déclaré que la police croate les avait repoussées des dizaines de fois, ignorant systématiquement leurs demandes d'asile*", souligne l'ONG de défense des droits humains dans le résumé de son rapport. La Croatie a déjà été accusée de pratiquer des refoulements avec violences à de très nombreuses reprises mais Zagreb a toujours nié ces pratiques. Certains de ces refoulements ont concerné des dizaines de personnes à la fois, renvoyées par bus dans le cadre d'un accord de réadmission. "*C'est une procédure formelle effectuée aux postes frontières habituels*", rappelle HRW. "*Mais les réadmissions de Croatie vers la Bosnie-Herzégovine ne tiennent pas compte des besoins de protection et n'offrent pas les garanties essentielles d'une procédure régulière, y compris le droit de faire appel*".

ESPAGNE

Mercredi 10 mai 2023, les quelque 800 associations espagnoles regroupées au sein de la campagne Esenciales (Essentiels en français) ont déposé un **projet de loi** au Parlement espagnol pour la **régularisation de 500 000 travailleurs migrants**. Depuis plusieurs mois, le collectif faisait campagne afin de réunir suffisamment de signatures pour pouvoir engager **une initiative législative populaire**. Une disposition prévue par la Constitution espagnole. "L'article 87.3 [...] prévoit, par exemple, qu'au moins 500 000 signatures citoyennes sont nécessaires pour qu'une proposition de loi citoyenne soit proposée à la discussion du Parlement". La campagne lancée en ligne a été clôturée en décembre 2022, avec plus **de 700 000 signatures**. Elle a ensuite été présentée devant le Congrès le 10 mai par les porte-paroles de la campagne. "*Pour beaucoup de personnes en situation irrégulière, il est impossible d'obtenir des papiers*", a déclaré l'un d'eux. "*Parmi eux, il y a des familles avec des enfants qui ne peuvent pas accéder à la santé ou à l'éducation, ils se retrouvent dans la roue d'un système pervers qui les maintient dans une extrême précarité*", a plaidé cet ancien sans-papiers sénégalais. "*Nous ne voulons plus être une monnaie d'échange pendant une année électorale. Nous voulons être des sujets politiques, être acteurs des politiques migratoires mais aussi des politiques publiques qui conditionnent notre quotidien*". **En 20 ans**, le nombre de **travailleurs étrangers en Espagne est passé de 1,4 à 2,4 millions**, soit une moyenne de 70 000 tous les ans, selon l'Institut espagnol de la statistique (INE). Une présence nécessaire selon le gouvernement qui estime que le pays doit **accueillir au moins 200 000 migrants chaque année** pour compenser les départs à la retraite de sa population vieillissante. Mais les conditions de régularisation sont très compliquées dans le pays. Pour obtenir des papiers, les migrants doivent justifier d'une présence d'au moins trois ans en Espagne, en fournissant une attestation de domicile délivrée par les municipalités. À cela s'ajoute un contrat de travail d'un an, de minimum 40 heures par semaine. Or, les exilés ne possèdent pas toujours de document de location et ne trouvent pas facilement d'emploi déclaré. Et même s'ils

travaillent de manière légale, les contrats de 40 heures sont extrêmement rares. En juillet 2022, le ministre des Migrations a révélé que les personnes arrivant dans le pays en situation irrégulière mettent en moyenne sept ans et demi pour obtenir un titre de séjour. Pour tenter de réduire ces délais, l'Espagne a récemment pris plusieurs dispositions. En août 2022, les députés espagnols ont adopté une réforme visant à faciliter l'installation légale de milliers de personnes étrangères dans le pays. Parmi les principales dispositions prévues figure la possibilité **d'obtenir un titre de séjour de 12 mois** pour les personnes en situation irrégulière mais **pouvant justifier d'un séjour dans le pays d'au moins deux ans**. À une condition : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre. À savoir, le **tourisme, les transports, l'agriculture et la construction**. En février 2023, Madrid a également annoncé que les sans-papiers installés depuis au moins deux ans en Espagne pourraient bénéficier d'un permis de séjour temporaire à condition de s'inscrire dans une formation professionnelle. Un "*niveau minimum d'espagnol*" et quelques "*compétences propres*" sont exigés pour accéder à ces formations.

FINLANDE

La Finlande **a ouvert grand ses portes aux réfugiés ukrainiens** qui ont fui l'offensive russe. Elle est d'autant solidaire qu'elle a connu, elle aussi, l'invasion russe durant la Seconde Guerre mondiale. La Finlande a également besoin de main-d'œuvre et est **prête à accueillir d'autres ressortissants étrangers, même des Russes**. Un russe, 36 ans, vient de Saint-Petersbourg. Il a pris le bus jusqu'à Helsinki en novembre 2022: quitter la Russie était une évidence. *« J'ai émigré en Finlande, parce que je ne suis pas d'accord avec la politique du gouvernement, du président russe envers l'Ukraine et envers d'autres pays étrangers, résume-t-il. C'est une politique belliqueuse, agressive, qui affecte aussi les Russes, surtout les jeunes, et qui détruit leur avenir. En plus, la vision des autorités est intolérante, homophobe, elle est contre la vie moderne. »* Cet homme athlétique et soigné, dans un tee-shirt jaune à l'effigie de la société d'entretien qui l'emploie, gagne le salaire minimum. En tant que ressortissant russe, il se demandait au début s'il allait être bien reçu. *« Les Finlandais sont très amicaux et très serviables, on m'avait dit qu'ils étaient fermés, mais c'est tout le contraire. Quand je leur dis que je suis Russe, ils me disent : "Vous avez bien fait de venir, vous pouvez rester autant de temps que vous le voulez, c'est votre deuxième maison". »* Tout en travaillant, il prend aussi des cours de finnois, peut-être pour rester définitivement en Finlande? *« J'aime la Finlande, mais j'aime aussi Saint-Petersbourg. Mes parents, mes amis sont là-bas, et j'aimerais y retourner, répond-il. Mais pas sous ce gouvernement et lorsque la guerre avec l'Ukraine sera terminée. Et vous savez, j'y crois ! »*

<https://www.rfi.fr/europe/20230523-la-finlande-accueille-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-ukrainiens-et-les-russes-fuyant-la-politique-de-moscou>

GRECE

Mardi soir 16 mai 2023, peu après midi, un **bateau en détresse** a été signalé dans les eaux grecques à l'est de Samos, les garde-côtes grecs ont remorqué le navire vers Samos, mais toute trace des personnes à bord et du bateau s'est perdue, car ils ne sont jamais arrivés sur Samos, explique Aegean Boat Report. 15 à 21 personnes, principalement des ressortissants palestiniens, dont des enfants, étaient à bord de ce bateau. Aegean Boat Report a alerté les garde-côtes grecs et turcs. Ces derniers ont prévenu l'ONG que leurs collègues grecs étaient intervenus vers 4h du matin. C'est à ce moment que le contact téléphonique a été perdu avec les personnes à bord, et le lendemain, aucune arrivée n'était signalée sur l'île de Samos. En réalité, au lieu de porter secours à ce bateau en détresse, **les garde-côtes grecs l'ont repoussé vers la Turquie**. Le 16 mai à 13h25, les garde-côtes turcs ont secouru un navire transportant 21 personnes, 20 Palestiniens et un Syrien, au large de Çesme.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-info>

Alors que les autorités grecques continuent de nier la **pratique des refoulements à chaud**, interdite par le droit international, le New York Times vient de publier, vendredi 19 mai 2023, une enquête à partir d'une vidéo édifiante. Le "pushback" en question a eu lieu le 11 avril, depuis l'île

page27

de Lesbos. Sur les images filmées par un autrichien, du début à la fin de l'opération, on voit d'abord 12 migrants, parmi lesquels sept enfants dont un nourrisson de six mois, tenu dans les bras, sortir d'un van banalisé. Le groupe se cachait dans un bois sur l'île de Lesbos, qu'il venait de réussir à rejoindre, la veille, via un réseau de passeurs. C'est là que "des hommes masqués les ont rassemblés et dépouillés de leurs biens" avant de les forcer à monter dans ce van blanc et de les y "enfermer". Arrivé sur le rivage, de nouveaux hommes masqués les obligent, un à un, à monter à bord d'un canot à moteur. Ils sont ensuite débarqués sur un navire des garde-côtes grecs, cette fois tout à fait identifiable. Ce navire est "principalement financé avec des fonds de l'Union européenne". Peu de temps après, le groupe est mis à l'eau sur un canot gonflable, identiques à ceux utilisés en cas d'urgence. Et laissé à la dérive. "Nous ne nous attendions pas à survivre ce jour-là", a déclaré une Somalienne de 27 ans. "Quand ils nous ont mis sur le radeau pneumatique, ils l'ont fait sans aucune pitié." Les journalistes ont retrouvé, dans un centre de rétention à Izmir en Turquie, 11 personnes du groupe, issues de Somalie, Érythrée et Ethiopie. Parmi elles, une veuve, originaire de Somalie, a fui la guerre au Yémen direction l'Europe avec ses enfants âgés de 2 à 17 ans. Toutes les personnes retrouvées témoignent, comme elle, avoir passé au moins un an en Turquie avant de trouver l'argent nécessaire et une place sur un bateau pour rejoindre Lesbos. "Je voulais juste aller dans un endroit où je pourrais être en sécurité". Après avoir dérivé en mer, le groupe s'est en effet retrouvé dans les eaux territoriales turques. Une heure après leur abandon par les Grecs, deux bateaux des garde-côtes turcs sont ainsi venus leur porter secours, et les ramener sur la terre ferme. Ce jour-là, les garde-côtes turcs ont déclaré avoir secouru "12 migrants irréguliers sur le canot de sauvetage qui a été repoussé dans les eaux territoriales turques par des agents grecs". Les vidéos, en retraçant **l'opération de refoulement** de A à Z, constituent "peut-être la preuve la plus accablante à ce jour de la violation des lois internationales et de l'UE par les autorités grecques". Saisie, la Commission européenne à **Bruxelles** s'est déclarée "**préoccupée**" par les images et a promis de prendre attache avec les autorités grecques, qui n'ont pas donné suite aux sollicitations des journalistes. "L'utilisation de ces radeaux sans moteur a été documentée dans le passé, mais les autorités grecques ont nié y avoir laissé des migrants à flot, car ils ne sont pas navigables et peuvent se renverser". Si c'est la première fois qu'une telle preuve vidéo existe, le collectif international de journalistes Lighthouse Reports a ainsi plusieurs fois enquêté sur ce type de pratiques. L'association Aegean Boat Report signale que depuis 2020, "près de 1 200 radeaux de sauvetage ont été retrouvés dérivant en mer", ce qui représente environ 20 000 personnes.

Les autorités grecques sont sous pression ces derniers jours. Lundi 22 mai, la commissaire européenne aux Affaires intérieures a rappelé à Athènes, ses obligations sur les questions migratoires. "Il y a un an, j'ai rencontré le gouvernement grec pour discuter de la gestion des frontières et j'ai clairement indiqué qu'il n'y avait pas de place pour les expulsions illégales", a-t-elle déclaré. Elle a pris la parole après la publication vendredi 19 mai 2023 de la vidéo. Elle affirme avoir "envoyé une demande officielle aux autorités grecques pour que cet incident fasse l'objet d'une enquête complète et indépendante". Il "est nécessaire que les autorités grecques assurent un suivi adéquat". Elle s'est dite "prête à prendre des mesures formelles le cas échéant". L'exécutif européen a notamment la compétence de lancer contre un État membre une **procédure d'infraction** pouvant mener à une action devant la justice européenne. L'association Aegean Boat Report, a réagi lundi 22 mai 2023 aux déclarations de la commissaire européenne. "Encore une fois, Ylva Johansson semble surprise, comme si elle n'était pas pleinement consciente de ce qu'il se passe depuis des années".

Un nouveau naufrage a eu lieu vendredi 26 mai 2023 en mer Égée, au nord-est de l'île grecque **de Mykonos**, selon les garde-côtes. D'après les premières informations, **trois corps ont été repêchés**, ceux de deux femmes et celui d'un homme. Une opération de recherche et de sauvetage était toujours en cours vendredi matin pour tenter de retrouver d'autres migrants portés disparus après que leur embarcation a chaviré. Des navires des garde-côtes, un hélicoptère et des véhicules terrestres sont mobilisés. Deux exilés, repêchés dans l'eau, ont quant à eux pu être pris en charge par la marine et mis en sécurité sur leur bateau. Selon l'ONG Consolidated rescue group (CRG), le canot transportait 17 personnes, dont des femmes et un enfant de sept ans, majoritairement originaires de

Syrie. L'organisation avait été alertée dans la nuit par les naufragés. "*Le bateau s'est arrêté et l'eau commence à entrer*" dans l'embarcation, a prévenu CRG vers 2h du matin. "*La communication avec le canot a été complètement perdue*", ont précisé les militants. Depuis plusieurs mois, les exilés tentent de passer directement **depuis les côtes turques vers l'Italie**, pour éviter les contrôles au large des îles de la mer Égée et les refoulements des autorités grecques. L'île de Mykonos se trouve sur la route de la Calabre, dans le sud de l'Italie. L'itinéraire est long et très risqué.

HONGRIE

Conséquence imprévue de la politique hongroise de tolérance zéro sur l'immigration illégale, le gouvernement **va relâcher 700 détenus qui avaient été condamnés pour avoir fait passer des migrants. Budapest a enfermé 2 600 passeurs ces dernières années.** La plupart sont originaires des pays alentour. Ils devront "*quitter le territoire hongrois dans les 72 heures*". Le décret, adopté le 25 avril 2023, vise, selon le gouvernement, à faciliter la "*réinsertion des personnes reconnues coupables du crime de traite d'êtres humains*". La publication de ce décret a engendré, lundi 22 mai 2023, la colère du ministre des Affaires étrangères autrichien : "*Nous attendons de la Hongrie des explications [...] et avons donc convoqué cet après-midi l'ambassadeur pour un entretien urgent*". "*En tant que pays voisin, cette décision de la Hongrie a des répercussions directes sur notre sécurité*", a-t-il ajouté, se disant "*très préoccupé*". Même le chef du parti d'extrême droite autrichien FPÖ, d'habitude enclin à louer le modèle mis en place par le gouvernement, a critiqué ce lundi une décision "*incompréhensible et inacceptable*". En conséquence, l'Autriche a renforcé dès ce week-end les contrôles aux frontières. La Hongrie a fortement durci sa politique contre les passeurs de migrants, passibles d'une peine allant jusqu'à dix ans de prison. En juin 2018, le Parlement de Budapest avait adopté dans sa loi « Stop-Soros » une mesure rendant passible **d'un an de prison le fait d'apporter une assistance à un migrant**, si la vie de l'intéressé n'est pas immédiatement en danger. Cette loi a même valu à la Hongrie d'être condamnée par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Résultat, le nombre de détenus condamnés pour trafic d'êtres humains a fortement augmenté. Ils représentent actuellement 13% du total, soit quelque 2 600 prisonniers de 73 pays. Le décret publié le 27 avril 2023 vise donc à limiter "**le coût pour les contribuables hongrois**" de cette politique anti-migrants. Cette politique fortement hostile aux migrants est pourtant contredite par la volonté du gouvernement d'attirer les travailleurs étrangers pour compenser le déclin démographique du pays. "**D'ici à un an ou deux, la Hongrie va avoir besoin de 500 000 nouveaux travailleurs**", a déclaré le premier ministre nationaliste, le 9 mars 2023. Des milliers de travailleurs étrangers sont déjà arrivés ces derniers mois, notamment pour travailler dans des sociétés de transport routier. La plupart ont reçu des cartes de séjour de 2 ans et espèrent pouvoir s'installer à plus long terme dans le pays, même si le gouvernement assure que le **regroupement familial n'est pas d'actualité**. Sur l'année 2022, le nombre de travailleurs extra-européens a augmenté de 14 % pour atteindre 86 000 dans un pays qui ne comptait encore que 1,3 % de résidents non européens début 2022 : 26 000 viennent d'Ukraine, environ 8 000 de Roumanie et Slovaquie et plus de 5 000 de Chine. Le nombre de travailleurs philippins (+ 182 %) et indiens a aussi fortement augmenté entre 2021 et 2022. Si la législation hongroise a prévu des facilités d'immigration pour une liste de quinze pays d'Asie et d'Amérique, il est toujours impossible de déposer une demande d'asile dans le pays pour les milliers de migrants d'Afrique ou du Moyen-Orient massés à ses frontières. Ces derniers doivent déposer leur dossier dans une ambassade hongroise d'un pays voisin comme la Serbie ou la Roumanie.

ITALIE

Depuis le début de l'année 2023, **40 000 entrées irrégulières** ont été enregistrées en Europe via la traversée de la Méditerranée centrale. Une **nette augmentation**, selon l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex. De tels chiffres n'avaient en effet jamais été observés depuis le début des statistiques dans cette zone, en 2019. Cette hausse est particulièrement forte au départ des côtes tunisiennes : Frontex a compté 11 fois plus de traversées qu'en 2022 à la même époque. Cette recrudescence s'explique par un nouveau modèle commercial des réseaux de passeurs. Pour faire face à une concurrence féroce entre groupes de trafiquants, les **prix demandés**

aux migrants qui souhaitent rejoindre l'Europe **ont nettement baissé**. En Tunisie, la baisse de ces tarifs pousse les passeurs à multiplier les départs. *"Les prix plus bas signifient qu'ils ont besoin de volumes plus importants. Il y a donc une raison pour eux de pousser davantage. Cela peut également expliquer les chiffres actuels"*. Par ailleurs, les trafiquants utilisent désormais un nouveau type d'embarcations : des **esquifs en métal construits en moins d'une journée** sur les plages pour environ 1 000 euros l'unité. Des bateaux particulièrement empruntés depuis la Tunisie. Lors de ses patrouilles en mer, la garde nationale a vu ces derniers mois à plusieurs reprises ces nouveaux bateaux. S'ils sont **plus rapides** que les embarcations en bois des pêcheurs, ces canots sont **néanmoins très fragiles et plus dangereux**. *"Ils sont très lourds, et absolument pas adaptés à la navigation en mer"*, selon l'ONG de sauvetage en Méditerranée ResQship. *"Il n'y a que 20 cm qui séparent les migrants de l'eau. À la première vague qui arrive sur le bateau, il coule immédiatement"*. Ces embarcations sont la cause de nombreux naufrages ces derniers mois. Le **comportement des garde-côtes tunisiens** est aussi **en cause dans l'augmentation des décès** en mer. Les exilés accusent les autorités de voler les moteurs des bateaux et de faire des manœuvres dangereuses pour faire chavirer l'embarcation. La hausse des traversées inquiète l'Italie. Depuis janvier, les autorités ont compté quatre fois plus de personnes débarquées, par rapport à la même période de 2022. La Première ministre redoute une situation comparable à ce que l'on a connu en 2016, l'année de tous les records. Une nouvelle loi a été adoptée début mai pour tenter de contenir les arrivées de migrants en Italie (voir lettre 56).

Le commissaire spécial aux migrations était en visite mercredi 17 mai 2023 à **Trieste**, où l'on note une forte augmentation du nombre des arrivées **de migrants**. Entre janvier et début mai, le préfet de Trieste a déclaré que la région avait enregistré au moins **5999 arrivées contre 2161 l'année précédente**, soit une hausse de 180%. Les autorités italiennes envisagent de créer de **créer un hotspot** dans la région du Frioul-Vénétie Julienne pour gérer les migrants arrivant par la route des Balkans. Il a déclaré que son objectif était également de *« réduire la présence de migrants »* sur le territoire du Frioul-Vénétie Julienne, en l'alignant sur les autres régions d'Italie.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-info>

EUROPE

BALKANS

La Commission européenne a publié son rapport sur la situation dans la zone Schengen, soulignant que **l'harmonisation de la politique des visas** des pays des Balkans occidentaux avec les politiques de l'Union européenne (UE) avait contribué à une **diminution significative du nombre d'émigrants** qui entrent illégalement sur le territoire européen. Sous pression des Européens, **la Serbie** exige désormais des visas des ressortissants du Burundi, de Tunisie, d'Inde, de Guinée Bissao, de Cuba et de Bolivie.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-info>

ROYAUME-UNI

Selon une enquête de la BBC, une fraude de grande ampleur vise les futures mères de famille sans-papiers vivant au Royaume-Uni. En échange d'environ 11 000 euros, des Britanniques acceptent de s'enregistrer auprès de l'administration comme père d'un nouveau-né de mère étrangère. Sur le **certificat de naissance du bébé, le nom d'un citoyen britannique est inscrit** sans que celui-ci ne soit le géniteur. Cette pratique permet aux bébés né d'un parent étranger au Royaume-Uni de bénéficier automatiquement de la nationalité. **La mère**, en situation irrégulière, **peut obtenir un titre de séjour pour vie privée et familiale**. Pour trouver les faux pères ou les femmes enceintes, les annonces fleurissent sur les réseaux sociaux. Elles peuvent passer par des intermédiaires qui mettent en relation les mères et les faux pères. Un journaliste de la BBC s'est fait passer pour une femme enceinte à la recherche d'un père pour son futur enfant. Un intermédiaire lui a présenté un

Britannique, en échange de 350 euros. Le citoyen anglais a quant à lui reçu près de 10 000 euros. *"Tous les hommes sont nés ici et ne se sont jamais enregistrés pour des bébés dans le passé"*, assure l'intermédiaire au journaliste. *"Je sais comment tout gérer. Ne vous souciez pas de vos papiers, vous en aurez très certainement après"*. Ce système décrit comme "très facile" par les organisateurs existe depuis des années et a profité à des milliers de migrantes. Pour l'avocate en droit des étrangers, c'est une fraude *"incroyablement élaborée"*. *"C'est sophistiqué, et très difficile à surveiller"*. Cette technique est aussi *"la preuve du désespoir de ces femmes et des concessions qu'elles sont prêtes à faire pour être autorisées à rester au Royaume-Uni"*, estime l'avocate. Les autorités ont mis en place des mesures pour prévenir et détecter les fraudes. Un acte de naissance à lui seul n'est pas nécessairement une preuve suffisante de la paternité ; en cas de doute *«Des preuves supplémentaires peuvent être demandées»*. Ces mesures ne suffisent pas. *"Ce n'est pas une action ponctuelle qui va changer les choses. Ça concerne des milliers"* de personnes. *"Les escrocs savent qu'il n'y aura pas de poursuites alors ils continuent leur activité illégale"*.

Le gouvernement britannique tente de rassurer **le secteur agricole**, en pénurie de main-d'œuvre. Il a annoncé que **45 000 visas pourront être accordés à des travailleurs saisonniers** l'année prochaine, c'est-à-dire le même nombre qu'en 2023. Les agriculteurs réclamaient jusqu'à 70 000 visas saisonniers pour pallier le manque d'employés. Mais le gouvernement refuse d'en accorder davantage, indiquant que la limite n'a pas été atteinte cette année. Le Royaume-Uni connaît **une inflation alimentaire parmi les plus élevées** des pays développés, soit autour de 20% dans l'année écoulée. Parmi les raisons de cette inflation, il y a les coûts de l'énergie, la guerre en Ukraine, mais aussi... la pénurie de main-d'œuvre. Les agriculteurs bataillent déjà contre des coûts de production de plus en plus élevés et des conditions climatiques difficiles, mais le **manque de main d'œuvre, en grande partie dû au Brexit**, les aurait conduits à "perdre" jusqu'à 70 millions d'euros de récoltes non ramassées l'année dernière 2022. Cette annonce de Downing Street apparaît comme une claque envers la ministre de l'Intérieur. Moins de 24 heures auparavant, elle avait déclaré devant le parti conservateur que les Britanniques - seulement 4% des saisonniers - pouvaient tout à fait être formés à récolter les fruits et légumes, **sans avoir à recourir à des migrants. L'aile droite accuse le gouvernement** d'être **trop laxiste** dans son approche migratoire, les arrivées battent des records d'année en année.

Le gouvernement du Royaume-Uni prévoit de **supprimer temporairement la licence**, jusqu'alors obligatoire, **pour les propriétaires privés souhaitant louer un logement à des demandeurs d'asile**. Cette proposition sera soumise au Parlement le 24 mai 2023. Une fois exemptés de cette licence, les propriétaires anglais et gallois n'auront plus à fournir de documents certifiant la sécurité des installations d'électricité et de gaz, ni à assurer la pose de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. En outre, cette licence, qui devait être renouvelée tous les cinq ans, garantissait la taille minimale des chambres louées, à savoir 6,51 mètres carrés pour une personne âgée de plus de 10 ans. Des standards qui ne s'appliqueront donc plus aux demandeurs d'asile. *"Avec cette exemption de licence, des personnes déjà traumatisées risquent d'habiter dans des conditions humainement indignes."* déplore l'ONG Joint Council for the Welfare of Immigrants. *"De nombreux logements pour demandeurs d'asile ne respectent déjà pas ces standards. Certains se retrouvent dans des pièces exigües et sans fenêtres, plus petites que des cellules de prison"*. Les représentants du Parti travailliste s'opposent à cette nouvelle mesure. Un député dénonce la stratégie du gouvernement *"qui, après avoir détruit le système d'asile, cherche tous les leviers possibles pour faire face au retard de traitement des demandes d'asile et à la crise du logement dans les hôtels"*. Lors d'un débat au Parlement le 10 mai 2023, la ministre du Logement déclarait que cette *"exemption temporaire"* visait à **"accélérer la sortie des demandeurs d'asile hors des hôtels"**. D'après les chiffres avancés par la ministre, plus de 50 000 demandeurs d'asile sont actuellement dans un dispositif d'hébergement temporaire, *"principalement des hôtels"*, pour un coût estimé à **6 millions de livres sterling par jour** (soit 6,84 millions d'euros), jugé trop important pour les contribuables britanniques. Le gouvernement conservateur souhaite le réduire et plus largement, envoyer un signal à tous ceux qui souhaiteraient

venir demander l'asile au Royaume-Uni. En guise d'alternative à l'hébergement temporaire dans des hôtels, Londres a également annoncé l'ouverture d'une barge qui accueillera 500 demandeurs d'asile. Opérationnelle dès cet été, elle sera installée dans le port de Portland, au sud-ouest du pays. Par ailleurs, le gouvernement a déclaré, début avril, vouloir transformer deux sites militaires désaffectés en centres d'hébergement pour demandeurs d'asile. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur britannique, 166 261 demandes d'asile étaient en attente d'instruction depuis plus de six mois au 31 décembre 2022. Un chiffre record que le gouvernement britannique déclare vouloir réduire rapidement. En décembre 2022, le Premier ministre promettait notamment l'embauche de nouveaux agents pour accélérer l'instruction des demandes d'asile. Dans une note publiée en avril, l'Observatoire des migrations de l'Université d'Oxford d'asile imputait ce chiffre au délai de traitement qui a "*considérablement augmenté ces dernières années*". Outre l'augmentation des demandes, l'allongement des délais s'explique aussi par des "*problèmes administratifs*" et des "*changements de politique*". À propos des coûts de l'hébergement des demandeurs d'asile, la note conclut qu'"*ils seraient considérablement plus bas si l'on réduisait les demandes d'asile en attente*".

Au moins 45 000 demandeurs d'asile ont traversé la Manche en 2022 : un **nombre d'arrivées jugé excessif** par le gouvernement conservateur du Royaume-Uni qui s'est engagé à y mettre un terme. Pour cela, le ministère de l'Intérieur britannique travaille désormais avec la société américaine Anduril, spécialisée dans les **technologies de surveillance**. Une tour de surveillance autonome développée par la firme a récemment été **installée à Douvres**. Celle-ci détecte les mouvements dans un rayon de 15 kilomètres en mer et détermine s'ils sont "*suspects*". En d'autres termes, le dispositif vise les embarcations transportant des exilés. D'autres technologies de détection sont en attente de déploiement, alors que les tentatives des migrants pour rejoindre les côtes britanniques se font de plus en plus nombreuses à l'approche des beaux jours. "*Transformer les capacités militaires des Etats-Unis et de leurs alliés avec des technologies innovantes*", telle est la raison d'être d'Anduril. L'entreprise collabore notamment avec le département américain de la Défense, auquel elle fournit des **technologies de surveillance utilisée pour détecter et suivre les migrants** qui franchissent la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Fondée en 2017, elle est parrainée par un influent investisseur de la Silicon Valley et fervent partisan de Donald Trump. La firme conçoit des tours de contrôle ainsi que des drones équipés de caméras et de logiciels d'analyse. Elle a développé un logiciel qui permet à un seul opérateur de diriger une multitude de machines autonomes mais aussi d'en collecter des données, de les mettre en ordre et de les analyser. En 2019, l'entreprise américaine s'attaque au marché européen en ouvrant un bureau à Londres et engage un ancien militaire britannique à sa direction. Sa mission est de "*combinaison des dernières technologies d'intelligence artificielle et de capteurs pour renforcer la sécurité nationale grâce à la détection, l'identification et le suivi automatisés des cibles*". Pari réussi, puisqu'en 2021, elle signe un contrat **de 4,4 millions d'euros** avec le ministère britannique de la Défense pour développer des programmes d'intelligence artificielle destinés aux armées. Un projet de loi très controversé contre l'immigration illégale a été présenté par le gouvernement britannique le 7 mars 2023. Il vise notamment à interdire le dépôt d'une demande d'asile à toute personne entrée illégalement sur le territoire et à rendre systématique l'expulsion de ces personnes vers un pays-tiers jugé sûr. Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) estime que cette loi, si elle entrait en vigueur, "constituerait une violation claire de la convention de l'ONU sur les réfugiés". "*L'objectif ultime est d'utiliser l'intelligence artificielle sur des images prises en mer pour identifier les migrants et démontrer qu'ils sont entrés sur le territoire britannique illégalement*", explique un professeur de droit pénal à l'université de Cergy. "*C'est manifestement la prochaine étape après la loi contre l'immigration illégale*." En juillet 2021, le Parlement européen expliquait que "**la reconnaissance faciale automatisée n'est encore utilisée par aucun système d'information européen, mais ils sont tous destinés à l'intégrer dans un futur proche, à des fins de vérification et/ou d'identification**". L'intérêt des autorités britanniques pour l'intelligence artificielle s'explique principalement par sa faculté d'auto-apprentissage. "*Une machine accumule des données et reconnaît ce qu'elle a déjà vu*".

L'intelligence artificielle développée aux Etats-Unis contient des données issues de populations qui sont ethniquement comparables aux populations qui traversent la Manche, comme les Somaliens par exemple, et ainsi faciliter un processus de reconnaissance faciale." Mais il y a les difficultés techniques de l'identification de migrants en mer : les traversées se font essentiellement la nuit et dans des conditions météorologiques dégradées. Par ailleurs, il ne faut pas négliger la faculté d'adaptation des passeurs et des migrants. On peut imaginer que les passeurs fournissent à l'avenir des cagoules aux migrants "pour se couvrir le visage et se protéger de l'identification». Avec le Brexit, le Royaume-Uni s'est **affranchi de la législation européenne** relative à la protection des données personnelles. "Néanmoins, le Royaume-Uni a ses propres lois en la matière qu'il ne peut enfreindre. Où vont être les serveurs contenant ces données ? De quels droits de recours disposeront les citoyens britanniques dont les données seront contenues dans ces serveurs ?". La principale difficulté ne viendra pas de la capture d'images mais des problèmes juridiques découlant de leur usage. "Des personnes vont être identifiées et il y aura des erreurs. Si un tel fichier existe, il doit y avoir une possibilité de saisir la justice et de faire appel." Pour une avocate, "les principaux problèmes éthiques et juridiques de l'usage de l'intelligence artificielle dans le domaine migratoire sont l'opacité, les biais potentiels, la discrimination, et la faculté des individus victimes de décisions injustes ou erronées à obtenir réparation." Pour le gouvernement britannique, identifier les exilés qui rejoignent ses côtes ne sera pas la tâche la plus facile. En effet, le recours à l'intelligence artificielle risque d'entraîner de véritables batailles juridiques. Associés à des avocats et des ONG, de nombreux réfugiés chercheront à attaquer des décisions les concernant. Sur le plan des données personnelles, des juges pourront ordonner la transmission de fichiers sur requête des personnes concernées. Le risque de violation des droits ne se limite pas aux exilés. "Le droit des étrangers est souvent utilisé comme un laboratoire. Si ces technologies s'avèrent efficaces, elles pourraient rapidement être appliquées à toute la population".

Le Royaume-Uni va **supprimer le droit pour certains étudiants étrangers de faire venir des membres de leur famille dans le pays**, a annoncé mardi 23 mai 2023 la ministre de l'Intérieur. Cette mesure cible principalement les étudiants de troisième cycle (équivalent d'un doctorat en France), à l'exception de ceux qui suivent des programmes de recherche. Elle entrera en vigueur en janvier 2024. Les règles actuellement en vigueur permettent aux étudiants de troisième cycle qui suivent des cours d'une durée d'au moins neuf mois de faire venir leur conjoint et leurs enfants au Royaume-Uni. Avec cette nouvelle annonce, le gouvernement britannique espère réduire l'immigration dans le pays, qui a atteint des records entre juin 2021 et juin 2022 avec l'arrivée d'un demi-million de personnes, selon les statistiques officielles publiées en novembre. Alors que les prestigieuses universités britanniques attirent de nombreux étrangers, souvent à prix d'or, les nouvelles restrictions sur les visas étudiants "réduiront considérablement le solde migratoire en limitant la possibilité pour les étudiants étrangers de faire venir des membres de leur famille", a indiqué le gouvernement dans un communiqué. Le Royaume-Uni a constaté une "augmentation sans précédent du nombre de personnes à la charge des étudiants arrivant dans le pays avec des visas". "Nous devons limiter cette route", et agir contre les "agents sans scrupules" qui utilisent les visas étudiants comme route migratoire, estiment les autorités. En 2022, **environ 136 000 visas ont été délivrés à des personnes à la charge des étudiants étrangers**, contre 16 000 en 2019, d'après les chiffres du gouvernement. Par ailleurs, les étudiants étrangers ne **pourront plus passer du visa étudiant au visa travail avant d'avoir terminé leurs études**. La ministre de l'Intérieur a jugé que les nouvelles mesures représentaient un "juste équilibre" et permettrait "à moyen terme" de faire revenir le solde migratoire au niveau d'avant-Covid. La question du contrôle de l'immigration a dominé les débats pendant la campagne du Brexit qui a abouti au départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. **Mais le gouvernement conservateur n'est pas depuis parvenu à faire baisser les chiffres de l'immigration légale et illégale**, malgré la promesse de reprendre le contrôle des frontières. Le Royaume-Uni est, depuis le Brexit, **confronté à une pénurie de main d'œuvre** dans plusieurs secteurs, dont l'agriculture et la santé, créant de régulières tensions au sein du gouvernement

sur le contrôle de l'immigration.

Le Royaume-Uni a enregistré une **immigration nette record en 2022, avec 606 000 personnes** supplémentaires, principalement issues de pays hors Union européenne, selon des chiffres de l'Office national des statistiques britannique (ONS) publiés ce jeudi 25 mai 2023. « Une série d'événements mondiaux sans précédent [...] et la levée des restrictions après la pandémie de coronavirus ont entraîné des niveaux records d'immigration internationale au Royaume-Uni ». Ces chiffres mettent sous pression le gouvernement conservateur qui avait promis de réduire l'immigration et de « **reprendre le contrôle des frontières** » après le Brexit.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/royaume-uni-le-pays-enregistre-une-immigration-nette-record-en-2022-de-606-000-personnes-eb736ae-fada-11ed-ba9b-a617ac9099fb>

ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE

ONU : UNE AMERICAINE, PREMIERE FEMME A PRENDRE LA TETE DE L'AGENCE DES MIGRATIONS (OIM)

L'Américaine Amy Pope, 49 ans, va devenir, le **1^{er} octobre 2023**, la première femme **directrice de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)**. Avocate, elle a fait l'essentiel de sa carrière sur les questions concernant les migrations, y compris au sein du gouvernement du président américain Barack Obama, et n'a commencé à travailler à l'OIM qu'il y a un an et demi. Elle a promis de moderniser l'organisation pour mieux relever les défis lancés par le changement climatique. En mars 2023, elle avait estimé que les enjeux étaient trop importants pour simplement s'en tenir au *statu quo*. « *Nous sommes encore en quelque sorte coincés dans les anciennes façons de voir la migration* », et insistait en particulier sur l'impact du **changement climatique sur les migrations**, qu'elle a qualifiées d'« **un des défis les plus importants pour notre génération** » et qui demande la plus grande attention. « *Les conséquences du changement climatique ont mis en lumière les effets différenciés selon le sexe sur les schémas migratoires : les femmes migrantes perdent leurs moyens de subsistance, sont contraintes de retourner dans leur pays d'origine, ou se trouvent prises au piège sans protection sur des routes dangereuses, tout en étant exposées à la violence sexiste et à l'exploitation* » Elle défend aussi une politique de communication plus réactive. « *Il y a le sentiment au sein de l'organisation que nous devons avoir peur du récit de la migration* », alors que face au sentiment anti-migrants largement répandu il faut justement se saisir du narratif. « **Il existe des preuves irréfutables de la valeur de la migration pour les économies, pour la reconstruction des villes, pour le renforcement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise** ». Les critiques craignent qu'avec elle, l'OIM adopte l'approche de Washington en matière de migration, et ce, alors que l'administration Biden vient d'adopter une politique de contrôle aux frontières plus stricte, basée sur la dissuasion.

Le poste n'a fait que gagner en importance ces dernières années, la question des migrants s'étant invitée au cœur des débats politiques dans de nombreux pays. L'OIM, principal acteur international en matière de migrations, est dotée d'un budget croissant, à l'heure où le monde compte plus de 280 millions de migrants.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/onu-amy-pope-devient-la-premiere-femme-a-prendre-la-tete-de-lagence-des-migrations-9e8a888e-f332-11ed-bed6-44c3d00c902d>

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20230515-l-am%C3%A9ricaine-amy-pope-premi%C3%A8re-femme-%C3%A0-diriger-l-organisation-internationale-pour-les-migrations>

ASIE

COMORES

Les Comores font un pas vers la France. Le gouvernement **comorien ouvre ses ports à ses ressortissants vivant à Mayotte de manière illégale**, mais **uniquement ceux volontaires** pour rentrer au pays. "*Seules les personnes candidates au départ de Mayotte seront admises*", a déclaré le porte-parole du gouvernement des Comores. Le nombre de sans-papiers qui voudraient rentrer volontairement restent encore à évaluer. Les autorités comoriennes signalent que "*des mécanismes d'identification*" doivent être mis en place. Depuis le début de l'opération Wuambushu fin avril 2023, qui prévoit la destruction de plusieurs bidonvilles et l'expulsion de milliers de Comoriens, les Comores étaient opposées à une telle opération, et avaient demandé à la France d'y renoncer. Le pays s'était dit dans l'incapacité d'absorber un afflux de migrants et avait interdit les débarquements dans ses ports. La compagnie opérant le trajet Mayotte-Anjouan, avait suspendu la liaison maritime le 27 avril 2023. **Les rotations devraient reprendre mercredi 17 mai 2023**. À l'annonce de la reprise des liaisons entre les deux pays, **une coalition d'opposition aux Comores** a accusé le président de "*haute trahison*". Une partie de l'archipel pauvre s'oppose au retour des "*refoulés*", inquiets de l'impact économique sur le pays qui souffre de pénuries. Ces déclarations interviennent une semaine après la visite **du président à l'Élysée**. Paris avait prévenu Moroni que **son aide financière pourrait être revue en cas de nouveaux blocages**. Cette aide pèse 10 à 15% du produit intérieur brut comorien. Seul le bidonville de Longoni, dans le nord de l'île, a été démoli fin avril. Une **dizaine d'habitations ont été rasées**, un objectif bien loin des "1 000 destructions en deux mois" évoquées par le ministère de l'Intérieur. **Le tribunal judiciaire doit rendre sa décision mercredi 17 mai 2023** pour Talus 2, vitrine de l'opération Wuambushu.

AFRIQUE

RCA

Le gouvernement **centrafricain** a donné lundi 22 mai 2023 au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'**autorisation d'installer un camp pour accueillir les Soudanais** qui fuient le conflit qui déchire leur pays depuis plus d'un mois. Le site se trouve à Birao, dans la préfecture de la Makaga, dans le nord du pays. Plus de 10 000 réfugiés se trouvent à plus de 65 km de là, vers la localité d'Am Dafok, sur la frontière avec le Soudan. « *La majorité des personnes qui sont arrivées sont principalement composées de femmes et d'enfants, ils représentent environ 98% des réfugiés qui sont arrivés dans la zone* ». « *C'est une zone qui est en proie à des inondations chaque fois qu'il pleut, c'est pour ça d'ailleurs que nous voulons les sortir de là avant que la saison des pluies ne commence. La fenêtre qui reste ouverte pour nous pour mener l'exercice est de deux, peut-être trois semaines. Mais deux semaines beaucoup plus précisément* ». « *Dans cette zone qui dépendait avant du Soudan en termes d'approvisionnements alimentaires et en produits de première nécessité, le marché n'est plus totalement approvisionné à cause du conflit au Soudan. En les emmenant vers Birao, nous estimons qu'il y aura toujours la possibilité de les approvisionner, même si c'est difficile, à partir de l'intérieur de Centrafrique, de Bangui. Et nous pensons sincèrement que leur situation va s'améliorer une fois qu'on les aura sortis de la zone frontalière.* »

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230524-rca-un-camp-pour-accueillir-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-soudanais-install%C3%A9-dans-le-nord-du-pays>

SOUDAN

Les combats continuent entre l'armée et les paramilitaires. L'ONU prévoit un million de déplacés au Soudan alors que les combats se poursuivent malgré un accord de trêve humanitaire signé à Jeddah. À Port Soudan les réfugiés affluent et vivent dans des conditions extrêmement difficiles.

Des aides médicales et humanitaires arrivent du Katar et d'Égypte. Depuis le début de la guerre plus de 20 000 personnes ont traversé la frontière éthiopienne, et arrivent dans la petite ville de Métemma. La moitié de ces personnes sont des Éthiopiens qui rentrent chez eux.

TUNISIE

Neuf corps de migrants subsahariens ont été retrouvés dans une zone montagneuse à proximité de Haïdra, dans le centre-ouest de la Tunisie. La zone accidentée et forestière de Haïdra voit dernièrement un afflux de migrants originaires d'Afrique subsaharienne venus de l'Algérie voisine. Une enquête a été ouverte et "*une autopsie ordonnée pour déterminer les causes des décès*", a indiqué le porte-parole du tribunal de Kasserine. Le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a indiqué que "*selon des données préliminaires, les neuf migrants sont morts de froid, de soif et de fatigue*". Le FTDES a réclamé une "*réponse humanitaire de la part de l'Etat*" tunisien, "*face aux politiques migratoires meurtrières de l'Union européenne qui ont confisqué le droit de circulation des populations du Sud*". L'ONG a dénoncé "*le silence des autorités tunisiennes sur les tragédies de la migration et la politique de militarisation des frontières*". Elle a appelé à la mise en place "*d'un système d'accueil et d'orientation humanitaire à la frontière algéro-tunisienne pour assurer la fourniture de services humanitaires de base*" sur ces "*routes migratoires meurtrières*".

La garde nationale tunisienne a annoncé jeudi 25 mai 2023, **l'arrestation d'un passeur déjà condamné à un total de 79 années de prison pour trafic d'êtres humains**. Cet homme est notamment accusé d'avoir organisé un départ de migrants tunisiens en septembre 2022 qui s'est terminé par un naufrage et 20 morts. Deux groupes d'enquêteurs à Sfax - deuxième ville de Tunisie et point de départ d'un grand nombre de traversées illégales vers l'Italie - ont réussi à intercepter ce trafiquant "*qui faisait l'objet de 24 avis de recherche et avait été condamné à 79 ans de prison*". **En Italie, le ministre de l'Intérieur** s'est félicité sur Twitter de l'interpellation de cet homme "*soupçonné d'être l'un des principaux passeurs impliqués dans les départs depuis Sfax*". Et d'ajouter : "*Nous sommes reconnaissants à la Tunisie pour l'effort important qu'elle déploie dans la surveillance de ses frontières maritimes [...] J'ai exprimé au président Saïed [...] la reconnaissance du gouvernement italien pour les résultats importants qui, grâce au renforcement de la coopération policière entre nos deux pays, sont en train d'être obtenus dans la lutte contre les organisations criminelles qui gèrent le trafic de migrants*". Selon la garde nationale tunisienne, ce passeur avait organisé une traversée clandestine de 20 Tunisiens, partis de la ville de Chebba et qui ont péri dans le naufrage de leur bateau le 8 septembre 2023. Selon les témoignages des survivants, 37 migrants au total, tous de nationalité tunisienne, participaient à cette tentative de rallier les côtes italiennes.

Ces dernières semaines, à cause d'une très mauvaise météo en Méditerranée, les départs se sont ralentis. Mais selon l'agence européenne Frontex, entre janvier et avril, 42 200 débarquements sur le territoire de l'UE via la Méditerranée centrale ont été décomptés. Soit une hausse de près de 300% par rapport à la même période en 2022. Depuis la Tunisie, Frontex a observé "une croissance de 1 100% par rapport à l'année dernière" sur la même période. Sur les trois premiers mois de 2023, la garde nationale a indiqué avoir intercepté ou secouru 14 406 personnes dont 13 138 ressortissants d'Afrique subsaharienne.

AMERIQUE

CANADA

La moitié des **étudiants francophones** qui ont été acceptés par **des universités québécoises se voient refuser un visa de séjour et d'entrée sur le territoire par le Canada**. Une proportion qui grimpe à 72% pour les étudiants africains qui ne peuvent accéder à leur établissement d'enseignement, selon une étude faite par l'Institut du Québec. La situation touche particulièrement

l'Algérie, le Sénégal, la Guinée, la République du Congo. La ministre québécoise de l'Immigration ainsi que des élus de l'opposition dénoncent cette situation absurde. Le Québec a beau activement rechercher des étudiants africains pour ses universités, seulement un sur quatre obtient le droit de s'établir dans cette province francophone. Le Canada, qui décide qui entre sur son territoire, craint qu'ils ne restent dans ce pays après leurs études. Une étude, souligne aussi les difficultés que rencontrent certains étudiants du continent : « *Si on prend un étudiant ivoirien, il va devoir présenter un grand nombre de documents pour prouver sa capacité financière à payer ses études, à payer sa vie sur place, plus qu'un étudiant américain, par exemple.* » Cette situation est d'autant plus paradoxale que le Canada veut attirer plus de 460 000 nouveaux arrivants cette année. Pour un député du Bloc québécois, qui milite pour l'indépendance du Québec, l'apport des étudiants africains francophones est essentiel : « *L'avenir de la francophonie, il est en Afrique. Et l'avenir du Québec est en français. Donc, on a besoin de ces gens-là pour qu'on devienne une communauté francophone solidaire, puis on a besoin de ces étudiants-là pour qu'ils viennent ici au Québec, soit faire leur vie, soit par la suite devenir des ambassadeurs du Québec dans leur pays respectif.* » Le Québec espère que le Canada va changer son approche administrative pour accueillir plus d'étudiants africains.

MEXIQUE

Neufs hommes âgés de 18 à 35 ans et originaires du Honduras et du Venezuela ont été retrouvés, mercredi 17 mai 2023, errants et appelant à l'aide dans une zone rurale entre Matehuala, dans l'État de San Luis Potosi, et Saltillo, dans le Coahuila, selon les autorités de Nuevo Leon. Ils auraient réussi à **échapper à leurs ravisseurs**. La garde nationale est mobilisée dans la zone et s'efforce de retrouver le reste du groupe, a déclaré le président mexicain. Il engage les personnes qui désirent migrer à être prudents pour éviter de tomber aux mains des criminels qui se livrent au trafic de personnes. Les migrants étaient montés dans le bus à Tapachula, dans l'État du Chiapas, dans le sud du Mexique, porte d'entrée des migrants provenant d'Amérique centrale et du Sud qui se dirigent vers la frontière avec les États-Unis. Ces enlèvements sont l'œuvre de bandes du crime organisé qui sévissent sur le territoire mexicain. Elles s'en prennent aux migrants pour extorquer de l'argent à leurs familles : dans le cas présent, la rançon demandée à la compagnie de bus est de 1 500 dollars par personnes. Ces incidents sont devenus plus fréquents ces derniers mois à cause de l'importance du nombre de personnes qui tentent de rejoindre la frontière américaine. Ces migrants, principalement originaires d'Amérique centrale, sont une population particulièrement vulnérable lors de la traversée du Mexique.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230518-mexique-neuf-hommes-retrouv%C3%A9s-errants-apr%C3%A8s-l-enl%C3%A8vement-d-un-car-de-migrants>

TEMOIGNAGE

Ce jeune homme de 24 ans ne tient pas à s'attarder sur les raisons qui l'ont poussé à quitter **l'Afghanistan**, en 2015. Quand **il fuit son pays**, il est âgé de 17 ans, traverse d'abord l'Allemagne, puis arrive en France. La Jungle de Calais, où il passe quelques semaines. Le souvenir qu'il en garde ? *"Tristesse. Galère. Même pour la nourriture. Je dormais par terre. Après, il y a des associations, des gens, qui nous ramenaient des trucs, mais vraiment dans ma tête, j'étais perdu"*. Impossible de passer en Grande-Bretagne malgré plusieurs tentatives alors, sur les conseils d'une association, il vient dans l'Hérault et, pour intégrer le dispositif MNA du Département, **il passe toute une série d'évaluations**, *"évaluation de la minorité, bilan de santé, évaluation scolaire... etc."*. Tous les mineurs qui arrivent dans l'Hérault sont *"mis à l'abri"* dans deux structures de 50 places chacune (Montpellier et Saint-Bauzille-de-Putois), dans l'attente de la décision statuant sur leur minorité et leur isolement. À partir

de janvier 2016, le premier grand défi est d'apprendre le français. *"Sinon, je n'existais pas. Je pouvais pas communiquer, je pouvais pas parler, je pouvais rien faire. Ça bloque tout"* se rappelle-t-il. Il suit des cours avec assiduité en classe d'alphabétisation, se rend à la médiathèque pour se perfectionner, et aujourd'hui, **il parle le français couramment**, avec un accent. Accompagné par un des éducateurs spécialisés de l'association Un Toit Où Apprendre (UTOA), qui suit 80 mineurs répartis dans une vingtaine de logements à Montpellier, il est également **amené à être autonome**, comme tous les autres MNA. C'est une des principales missions d'UTOA. *«Ça veut dire apprendre à faire ses courses tout seul, à se faire à manger, à faire ses lessives, son ménage, à gérer son budget, à être autonome dans les transports en commun... En somme, apprendre à pouvoir se débrouiller dans la vie". "Quand ils arrivent, ils sont abîmés et quand on arrive à avoir des adultes, comme vous et moi, qui pourront se projeter dans l'avenir, dans un travail, dans une famille, tant mieux ! C'est ce qu'on veut pour eux"*. Durant cette période, comme tous les autres mineurs pris en charge, il touche 60 euros par semaine en tickets service pour s'acheter à manger (15 de moins si le mineur, scolarisé, déjeune à la cantine) et 40 euros d'argent de poche par mois. Il est tenu d'être rentré chaque soir à 21h30, un veilleur de nuit est là pour vérifier. Une fois la langue maîtrisée, il se lance un nouveau défi : une **formation qualifiante et des diplômes**, condition sine qua non pour chaque MNA qui demande sa **régularisation à la majorité**. Pour commencer, l'adolescent décroche un CAP "Opérateur logistique" en 2017. À ses 18 ans, il bénéficie alors d'un Contrat jeune majeur (CJM) du Département, qui correspond grosso modo au prolongement du dispositif MNA jusqu'à 21 ans. Cette année-là, il obtient **le statut de réfugié politique**. *"Pour la plupart, ils arrivent en France à l'âge de 15-16 ans et donc ils ont deux ou trois ans pour apprendre la langue, les bases scolaires, mais aussi pour se former dans un métier"*. Ensuite, il enchaîne : Bac pro, CDD, avant de quitter le dispositif CJM afin de voler de ses propres ailes. Il décroche alors un **CDI dans une entreprise de logistique** à Baillargues. Cette année, il avait trois objectifs. *"Un : passer chef d'équipe dans mon entreprise et je suis passé. Deux : acheter l'appartement que j'ai acheté. Trois : passer le permis de conduire"*, chose qu'il n'a pas encore faite. Et bientôt, il espère également obtenir sa naturalisation. À la question de savoir comment il va, le jeune homme répond qu'il est *"à 80% heureux et à 20% malheureux"*, référence à sa famille qu'il n'a pas vue depuis sept longues années. *"Même si j'ai 24 ans et que je suis grand, les parents, c'est les parents. Tu as toujours envie de les embrasser, de les prendre dans tes bras"*. Il se sent aux antipodes des mineurs étrangers qui alimentent parfois la rubrique des faits divers, avec des vols à l'arrachée par exemple ou des affaires de stupéfiants. Sur ce point, une élue déplore un amalgame. *"Amalgame de discours et de désignation. Nous, on a des MNA qui demandent la protection du Département et pour lesquels on met en place certaines choses. Mais il y a aussi des mineurs isolés qui débarquent clandestinement, qui ne veulent absolument pas être accompagnés. Eux peuvent être pris en charge, mais par des structures mafieuses, de traite d'humains en fait, alors ils nous évitent et vont éviter l'institution"*. Pour sa part, un homme est formel : depuis qu'il travaille à UTAO, il n'a **jamais eu à se rendre au commissariat pour récupérer un des mineurs** qu'il suit au sein de l'association. Il ne parle de que de sa propre expérience mais selon lui, il n'est pas le seul ans ce cas-là. Un autre fait marquant : il n'y a **très peu de mineures non accompagnées** prises en charge. À UTOA, il n'y en a aucune. *"Elles sont peu nombreuses à arriver dans le circuit de la protection de l'enfance. Pour la plupart, si elles arrivent jusqu'en France, elles tombent dans des réseaux de prostitution qui nous échappent totalement. Mais elles pourront être accompagnées par d'autres associations de Montpellier (le Nid) qui s'occupent de ces questions-là"*.

Fin février, **392 mineurs non accompagnés étaient pris en charge par le Conseil départemental de l'Hérault**. Originaires pour la plupart d'Afrique de l'ouest (Guinée, Gambien, Côte d'Ivoire). Un appel à projet a été lancé par le Département pour la création de 450 places d'accueil et d'accompagnement des MNA qui lui sont confiés. Des places sur l'ensemble de l'Hérault, *"réparties en neuf lots de cinquante places"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/je-suis-heureux-a-80-naqibullah-ancien-mineur-non-accompagne-8695844>

A VOIR LIRE

LA VIE DEVANT ELLE - DOCUMENTAIRE

Avec Elaha Iqbali. – France TV - diffusion le 17/05/23 à 22h45 sur la 2 - 27 mn 47 s -

Disponible jusqu'au 24/11/23.

Elaha fuit Kaboul en 2018 avec ses parents et ses quatre frères et sœurs âgés de 3 à 16 ans. Sa mère tient un salon de beauté qui a été attaqué par les talibans. Son père a été kidnappé et torturé. Elaha et ses sœurs sont constamment menacées et leur école régulièrement ciblée par des attentats-suicides des talibans visant les centres d'éducation pour filles. La famille décide de partir. Poursuivant un seul rêve, que les enfants aillent à l'école sans craindre les bombes. Ils traversent l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran à pied, sont attaqués par l'État islamique dans les montagnes, et au bout de quatre mois atteignent la Turquie. Sept fois, Elaha et sa famille tentent la traversée vers l'île de Lesbos en Grèce. Sept fois, les gardes-frontières turcs refoulent leur bateau. Lorsqu'ils arrivent enfin à Lesbos, Elaha veut « faire quelque chose ». Dans la jungle du camp de Moria où 25 000 migrants tentent de survivre, elle aide à ouvrir une école. Un jour, sa vie bascule. Elle participe à un atelier cinéma organisé par une ONG. On lui prête une petite caméra. Elaha commence alors à filmer son quotidien. Elle ne s'est jamais arrêtée. Pendant deux ans, elle filme la vie dans les camps qui agonisent, elle filme le quotidien des enfants, de sa famille, elle filme les départs et la route, les logements provisoires, les doutes qui s'abattent, elle filme les espoirs et les désillusions de ses parents. Elaha capture tous les fragments de la vie trimballée d'une enfant fuyant la guerre. Chaque cadre est un témoignage rare, comme l'esquisse d'une vie en cavale.

A travers son récit, le film dépeint la réalité des enfants qui grandissent sur la route, ballottés d'un endroit à l'autre pour fuir des conflits dans l'espoir de retrouver une vie normale. Elaha est ce regard d'enfant sur les autres enfants de l'exil. Ses images sont d'une force inouïe, chaque plan est vécu, cadré, raconté avec ses mots d'adolescente. Elle décrit mieux que personne l'incroyable résilience des enfants de la guerre projetés dans l'errance. Elaha filme sans relâche, elle raconte le chaos du monde et son rêve d'Europe, son rêve si simple de pouvoir retourner à l'école. Le film est son voyage. Un journal intime de l'enfance en exil. : « Je filme pour survivre, je filme pour raconter comment les enfants survivent à tout ça. »

La réalisatrice Manon Loizeau (**Prix Albert Londres** pour *La Malédiction de notre fille*) a suivi Elaha et sa famille pendant plus d'un an. Son film invite à réfléchir au destin de tous les enfants projetés sur les routes de l'exil. Il dépeint l'errance, la solitude, la fatigue physique et mentale, mais aussi l'incroyable résilience de l'enfance. Un road-movie rythmé par la musique d'Emily Loizeau, chanteuse, compositrice et interprète qui signe la Bande Son Originale du film, inspirée par la voix même d'Elaha.

<https://www.francetvpro.fr/contenu-de-presse/52613005?parent=52613003>

A QUI PROFITE L'EXIL ?

Le business des frontières fermées de Taina Tervonen et Jeff Pourquié. Bande dessinée - Crédit : édition Delcourt & Revue dessinée. 175p. - illustrations en couleur - Date de parution : 29/03/2023



Figure 1 Couverture de la bande dessinée "À qui profite l'exil ?", de Taina Tervonen et Jeff Pourquié. Crédit : édition Delcourt et infomigrants

Au fil des pages, le lecteur part à rebours de l'Europe vers l'Afrique, pour explorer les ressorts de ces voyages qui font tant de mort, coûtent si cher aux migrants, et servent toute une série d'intérêts.

Des corps repêchés au large des côtes italiennes sont autopsiés, puis enterrés sous un numéro de matricule, dans l'espoir un peu vain que les familles les réclameront et permettront de les identifier. Qui sont ces anonymes ? Des migrants qui sont plus de 26 000 à avoir péri en Méditerranée depuis 2014, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

L'enquête part ensuite au Niger et au Sénégal, pour étudier les très nombreuses responsabilités collectives, qui s'accumulent dans la catastrophe en cours depuis plus de 20 ans. Sont décryptés : le système Frontex de contrôle des frontières européennes, la part de l'Aide publique au développement consacrée à ce contrôle, en partie

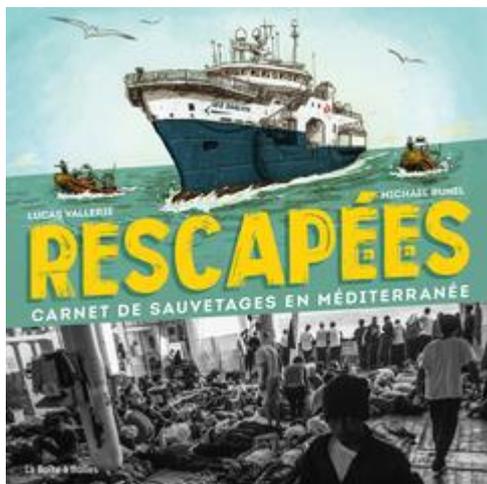
délocalisé par l'Europe dans le Sahel.

La journaliste finlandaise [Taina Tervonen](#), qui a grandi au Sénégal et vit en France, a fait équipe avec le dessinateur français Jeff Pourquié pour retracer plusieurs années de reportages. Un "mariage" heureux. Jeff Pourquié, est sensible au sujet de la migration. Pour Taina Tervonen, Jeff Pourquié "a un trait très réaliste et une capacité à s'affranchir du réalisme pour aller vers le symbolisme s'il le faut. Dans la partie du reportage en Sicile, il n'a pas dessiné les morts, seulement des sacs mortuaires blancs et les visages des pompiers qui descendent dans la cale d'un navire. Il sait s'imprégner d'univers et d'ambiances qu'il n'a pas connus directement et dessine comme s'il y était à partir de sa documentation". D'où le ciel chargé de sable de la saison de l'hivernage au Sénégal, coloré en jaune dans la BD. "Ces flux migratoires nous profitent directement et participent d'une logique économique en lien direct avec l'époque coloniale, qui prive de la liberté de circulation des pans entiers de populations, les anciens colonisés." "Les Noirs en France servent encore aujourd'hui pour leur force de travail physique, c'est leur apport dans la société occidentale. Un sans-papier est plus facile à exploiter". Les jeunes Africains sont par ailleurs poussés par un manque de perspectives "terrifiant" qui pose la question des responsabilités africaines. "Nous sommes dans une équation bizarre : les transferts de migrants rapportent 10% de son PIB au Sénégal, et c'est difficile de faire comme s'ils n'existaient pas. Alors que l'Europe manque de main d'œuvre, la liberté de circuler est entravée. Il est vrai qu'un sans-papier, c'est plus facile à exploiter. Par ailleurs, tous les experts tombent d'accord pour dire que contrôler les frontières représente non seulement un effort vain, mais qui tue aussi des gens dans des proportions que l'on ne soupçonne pas vraiment. En ce moment, beaucoup de départs se font depuis la Tunisie vers l'Italie. Sur trois jours en mars dernier, une seule personne de la société civile a dénombré 482 morts. Sur la route des Canaries, des bateaux entiers disparaissent sans qu'on n'en entende jamais parler". Avec un militantisme assumé, Taina Tervonen

se pose des questions et cherche les réponses. "Celles-ci se situent toujours à deux niveaux : dans les histoires individuelles et dans une analyse plus globale – la base du travail de journaliste, qui doit chercher dans les archives, lire des traités, examiner le droit et toutes sortes de documents". Partir de l'individuel pour aller vers des phénomènes structurels permet au lecteur de s'identifier aux personnes, pour changer le regard et faciliter la compréhension... "Une fois que le regard est changé, c'est définitif, il n'y a pas de retour en arrière", affirme la journaliste, elle-même croquée par le dessinateur dans de nombreuses situations au fil de son enquête au long cours. Un personnage de blonde à petites lunettes, dressé contre les injustices, auquel il n'est pas non plus interdit de s'identifier. Cet ouvrage militant est suivi d'une analyse de Catherine Wihnol de Wenden, chercheuse au CRNS, sur l'évolution de la politique migratoire en France et en Europe, mais aussi du témoignage de Maryse Poulain ancienne responsable CGT.

<https://clio-cr.clionautes.org/a-qui-profite-lexil-le-business-des-frontieres-fermees.html>

RESCAPEES



Lucas Vallerie (Textes et illustrations) Michael Bunel (Textes et photos) Médecins Sans Frontières (Postface) – La boîte à bulles, éd. paru 03 mai 2023 - 160 pages - 21.0 x 21.0 cm – Couleur.

Tous les jours, des hommes et des femmes meurent en Méditerranée, mais heureusement des centaines d'autres sont sauvés. Un carnet de reportage intense à bord du Geo Barents de MSF.

À l'été 2022, Lucas Vallerie et Michael Bunel ont embarqué à bord du Geo Barents, le navire affrété par Médecins Sans Frontières (MSF) pour secourir des migrants en Méditerranée. Le premier est illustrateur et bédéiste, le second est photographe. Si l'ONG les a invités, c'est pour témoigner de ce qu'ils auront vu, porter la voix des exilés et

celle des sauveteurs... parler d'histoires plutôt que de chiffres sur un sujet devenu tristement banal. Au cours de leur rotation, Lucas et Michael ont dû faire face au pire : voir une embarcation éventrée, une partie de ses occupants d'ores et déjà disparus en mer... Mais ils ont aussi vécu une aventure bouleversante et rencontré des personnalités exceptionnelles, tant du côté des sauveteurs que des rescapés. Dans ce carnet de reportage à 4 mains, ils racontent la vie à bord du Geo Barents. Croquis, textes et photographies se complètent pour immortaliser une rencontre : celle de destinées venues des deux bords de la Méditerranée.

<https://www.la-boite-a-bulles.com/book/942>